



**Master 2 Mention santé publique
Parcours « Enfance, jeunesse :
politiques**

et accompagnements »

Promotion : **2019-2020**

**L'Information Jeunesse 35 et les enjeux du
« réseau » : entre dynamique territoriale,
institutions et échanges professionnels.**

Carole DURIN

Juin 2020

*Sous la direction de
Fransez Poisson*

Remerciements

Je tiens à exprimer ma gratitude auprès de toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ce mémoire.

Tout d'abord, je remercie l'équipe du Centre Régional d'Information Jeunesse de Bretagne, qui m'a chaleureusement accueillie pendant plusieurs mois. Merci pour votre bienveillance, votre bonne humeur, et votre aide. Je tiens à remercier particulièrement Mr Olivier PREAULT, d'avoir été un tuteur à l'écoute, et de m'avoir épaulée durant ma mission.

Je remercie également tous les professionnels et partenaires du Réseau Information Jeunesse 35, pour leur accueil et leurs sourires à toute épreuve. J'adresse toute ma reconnaissance à Mme Alexia MORVAN de la DDCSPP 35, pour m'avoir donné cette opportunité de stage. Merci également pour votre soutien et vos lumières durant cette année.

Je remercie mon école et surtout l'ensemble du corps enseignant du Master « Enfance, Jeunesse », notamment Mme Virginie MUNIGLIA, Mme Patricia LONCLE, Mme Pascale PETIT-SENECHAL, pour leur partage de connaissances, écrits, conseils et leur suivi. Bien entendu, je remercie également mes amis et camarades de promotion « *les Enjoués* » pour tous nos beaux moments.

La réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible sans mon directeur de mémoire Mr Fransez POISSON. Je vous remercie sincèrement pour votre réactivité, vos conseils avisés, et votre relecture minutieuse.

Enfin, je suis reconnaissante envers mes proches, mes parents et ma petite sœur pour leurs encouragements infaillibles durant toutes mes études.

Sommaire

Introduction	7
1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL ET LA MISSION DE STAGE.....	8
1.1 Le CRIJ, une association rennaise depuis 45 ans	8
1.2 La mission de stage.....	9
1.3 Méthodologie	11
1.3.1 Les supports de la structure	11
1.3.2 Interventions professionnelles	12
1.3.3 Outils utilisés et créés.....	13
1.4 Questionnements.....	15
2. NOUVELLE DYNAMIQUE, UN VRAI RENOUVEAU ?	17
2.1 Définition, contexte et éléments historiques.....	17
2.1.1 Contexte.....	17
2.1.2 Histoire de l'IJ	18
2.2 Valeurs et légitimité : un service public que se remet en question.....	20
2.2.1 La déontologie de l'Information Jeunesse et sa mise en pratique	20
2.2.2 Le débat incessant de la « légitimité » de l'IJ.....	23
3. LE PRISME DE L'INSTITUTION SUR LE QUOTIDIEN DES PROFESSIONNELS	26
3.1 Evolution du mode de financement des associations et structures publiques.....	26
3.1.1 Logique économique dans l'action sociale.....	26
3.1.2 Les conséquences sur le management	28
3.2 La gestion du poids administratif par les professionnels	29
3.2.1 Différences entre l'IJ portée par les collectivités territoriales ou associations..	29
.....	29
3.2.2 Le quotidien des professionnels IJ.....	31

4. ECHANGES ENTRE PROFESSIONNELS, LA PROBLEMATIQUE EMERGENTE DE LA MISSION DE STAGE	33
4.1 Les « bonnes pratiques » professionnelles	33
4.1.1 Approche théorique sur la pratique professionnelle.....	33
4.1.2 Les stratégies adoptées pour favoriser les échanges professionnels	35
4.2 L'exemple de la cartographie, un outil controversé	36
4.2.1 La cartographie : outil de la mission de stage	37
4.2.2 Recueil de paroles des professionnels	38
Conclusion.....	42

Liste des sigles utilisés

- ADIJ 22** Association Départementale d'Information Jeunesse des Côtes d'Armor
- BIJ** Bureau Information Jeunesse
- CAF** Caisse d'Allocations Familiales
- CIDJ** Centre d'Information et de Documentation Jeunesse
- CRIJ** Centre Régional d'Information Jeunesse
- CNAJEP** Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire
- COREMOB** Comité Régionale de la Mobilité Internationale
- DDCSPP 35** Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection des Populations d'Ille-et-Vilaine
- DLA** Dispositif Local d'Accompagnement
- EPCI** Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- ESS** Economie Sociale et Solidaire
- IJ** Information Jeunesse
- INJEP** Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire
- INSEE** Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- PIJ** Point Information Jeunesse
- SIJ** Service Information Jeunesse
- TIC** Technologies d'Information et de Communication
- UNIJ** Union National d'Information Jeunesse

INTRODUCTION

Intéressée par l'Information Jeunesse depuis plusieurs années, j'ai eu la chance d'intégrer l'équipe du Centre Régional d'Information Jeunesse Bretagne en tant que stagiaire. Pendant six mois, j'ai eu la mission d'étudier l'Information Jeunesse (IJ) sur le département et réaliser un diagnostic.

L'Information Jeunesse est un domaine qui a retenu mon intérêt il y a déjà plusieurs années. D'abord, par mon vécu personnel. Ayant grandi dans un environnement rural, j'ai connu l'animateur-informateur jeunesse qui intervenait dans mon collège, à qui j'ai posé mes premières questions en quête d'autonomie, en dehors des institutions traditionnelles. Puis, plus tard, j'ai développé mon intérêt pour l'information-communication. De nombreux éléments ont éveillé ma curiosité, d'abord le processus d'intégration d'une information, la manière de faire, et comment apprendre, mais également le marketing, les médias, etc. Plus tard dans mes études, je me suis attachée à l'éducation populaire, et particulièrement dans le milieu de la jeunesse. Par cette porte d'entrée, je me suis engagée dans la vie de ma commune, et même envisagée d'en faire mon projet professionnel. Lors d'un stage dans un centre social, un agent m'a dit « *Travailler avec la jeunesse c'est une manière de rester jeune et d'éviter la routine* ». Pour clôturer mes études, j'ai eu l'opportunité de m'investir auprès du CRIJ.

L'Information Jeunesse est un réseau labellisé par l'État, porté par les valeurs de l'éducation populaire. Dans cet écrit, l'objectif est de mêler mon expérience de ces derniers mois aux apports théoriques du Master 2 « Enfance, Jeunesse : politique et accompagnement ». Sur la base de mon vécu professionnel, je vais tenter de questionner la notion de « réseau », ce qui le constitue et ce qui forme l'Information Jeunesse.

Pour ce faire, je vais premièrement présenter la structure d'accueil, le travail demandé pendant ces 21 semaines, la méthodologie adoptée et enfin le processus de réflexion. L'analyse et la prise de recul autour du « Réseau » IJ se séparent en 3 parties : la notion de dynamique, l'institution, et enfin les échanges professionnels. Cet écrit se conclut par le bilan de stage, avec les limites et bien sûr les apports de cette mission attribuée.

1. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL ET LA MISSION DE STAGE

1.1 Le CRIJ, une association rennaise depuis 45 ans

Le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ Bretagne) est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Créée le 19 mai 1976 à Rennes, elle est dépendante du label d'État « Information Jeunesse », renouvelé tous les 4 ans. Décliné sur différents niveaux (européen, national, régional, local), le Réseau IJ a pour objectif principal de favoriser l'accès de tous les jeunes à une information fiable, gratuite, et indépendante de toute influence religieuse, politique, idéologique et commerciale (ainsi que d'autres principes fondamentaux que l'on peut retrouver dans la Charte européenne de l'Information Jeunesse¹).

Le CRIJ Bretagne est subventionné par la Région Bretagne, par les départements d'Ille-et-Vilaine, du Finistère, et du Morbihan, par la Ville de Rennes, par la Fédération bretonne des CAF, et le ministère de la Jeunesse. Des subventions spécifiques peuvent être attribuées par d'autres institutions selon le projet d'action.

En 2019, le CRIJ a connu une réorganisation, avec une scission des services. Désormais, l'association « *4bis* » s'occupe à part entière de l'accueil du public et des évènements locaux. Le CRIJ a déménagé vers de nouveaux bâtiments, non-accessible au public, et l'équipe est composée de onze salariés : un directeur, une assistante de direction, une comptable, trois coordinateurs d'Information Jeunesse, une chargée de formation, une animatrice numérique, et trois informatrices-documentalistes. Depuis, le CRIJ a pour fonction principale d'animer un réseau régional des Services Information Jeunesse. Cela consiste à soutenir les Points et Bureaux IJ (PIJ/BIJ), coordonner ces derniers, apporter un soutien technique à l'élaboration et réalisation d'actions locales, mutualiser les compétences et les outils initiés par le réseau, et favoriser l'accès à la formation des professionnels. Depuis la scission, les priorités sont axées sur la fonction de centre de ressources avec de nouveaux contenus proposés, davantage numériques. Cela se traduit notamment avec la création d'un nouveau site internet pour les professionnels : nommé

¹ Cf. Annexe 1.

« *Espace pro* », il fait office de banque de données IJ, avec des fonctionnalités de veille numérique, partage d'actualités et agenda évènementiel. La seconde priorité concerne la consolidation de la dynamique territoriale. Loin d'être une idée innovante, le CRIJ souhaite malgré tout pleinement incarner l'image de tête de réseau régional, le « *4bis* » étant davantage un repère pour les Rennais. Désormais, chaque département de Bretagne possède un coordinateur Information Jeunesse identifié, qui permet la mise en relation avec le CRIJ plus aisément. Pour le cas des Côte d'Armor, la coordination n'est pas assurée par le CRIJ directement, mais par l'Association Départementale Information Jeunesse (ADIJ 22), qui reste néanmoins en lien étroit avec la tête de réseau, et participe aux évènements régionaux.

C'est dans cette optique de nouvelle tête de réseau que le projet de diagnostic du département d'Ille-et-Vilaine a émergé. Tout l'enjeu résidait dans l'observation des freins que rencontrent les professionnels dans l'accompagnement des jeunes, pour que le CRIJ puisse préciser davantage son rôle et mieux accompagner ces professionnels (et ainsi, les jeunes) à la suite de ce diagnostic.

1.2 La mission de stage

Lors de ma rencontre avec le coordinateur d'Information Jeunesse d'Ille-et-Vilaine quelques mois précédant le stage, nous avons évoqué les différentes problématiques que pouvaient traverser le domaine de l'Information Jeunesse – notamment la fracture numérique, les zones rurales dépourvues de services IJ et bien d'autres. Le CRIJ souhaitait une vision universitaire sur la situation du département et ses réalités du terrain. Ainsi, voici un extrait des objectifs de l'étude inscrit sur la fiche de mission :

« Réaliser un diagnostic de territoires concernant l'accès des jeunes à l'information, dans le cadre des politiques jeunesse locales :

- vérifier l'adéquation entre les politiques locales de jeunesse proposées, la densité et la qualité du maillage territorial des structures d'information des jeunes.*
- Repérer les manques, mais également les forces et les compétences développées sur certains territoires du département.*
- (...)*

- *Connaître les différentes réalités d'inscription de la politique d'Information Jeunesse dans la politique jeunesse locale et fournir les éléments clés d'un argumentaire pour le développement de l'Information Jeunesse en Ille-et-Vilaine»*

La thématique des politiques locales est primordiale dans ce diagnostic : les collectivités territoriales mettent en œuvre de nombreuses actions de réduction des inégalités sociales. Selon le CRIJ et la DDCSPP 35 (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection des Populations), l'un des leviers pouvant y répondre est le soutien et la mise en place de structures d'information sur les territoires concernés. Ainsi les résultats d'un diagnostic permettraient d'engager des premières pistes d'améliorations et des axes à travailler. Par cette étude, et comme indiqué sur la fiche mission de stage, le CRIJ attendait *« des informations fiables sur la relation, l'adéquation, demande des jeunes et offre de services en termes d'accès à l'information et à leurs droits sociaux, afin d'orienter sa politique de formation des professionnels et élus du champ de la jeunesse, ainsi que ses services web et l'accueil du public par les structures du réseau IJ 35. »*

Les tâches de la mission de stage consistaient à la production de documents (tableaux de données, cartographies, et un rapport d'enquête). Ces productions permettront au CRIJ et à la DDCSPP 35, en lien avec le Conseil Départemental, d'affiner leur travail de développement du réseau Information Jeunesse sur le territoire, mais surtout de repérer les forces et faiblesses du territoire, de créer des liens et permettre la mise en réseau et l'échange de pratiques et de savoirs entre professionnels de la jeunesse sur le territoire de l'Ille-et-Vilaine.

L'étude menée pendant ces quelques mois s'est concentrée sur les outils proposés par le CRIJ, leur application par les professionnels, les enjeux des politiques locales qu'ils rencontrent, et sur les dynamiques territoriales (les mouvements des jeunes, les actions locales etc.).

Cette étude a également pour public bénéficiaire les collectivités et institutions locales et départementales s'intéressant aux politiques de jeunesse et/ou à l'information des jeunes. En effet, l'enjeu suite à ce diagnostic est de déterminer des moyens d'action qui pourraient permettre à tous les acteurs du territoire de répondre au mieux aux besoins notifiés.

1.3 Méthodologie

De nombreux outils et moyens méthodologiques m'ont été proposés durant ce stage. Le Centre Régional d'Information Jeunesse dispose d'une base de données importantes due à son statut, et l'équipe du service information-documentation m'ont épaulé durant l'étude.

1.3.1 Les supports de la structure

Dès les premiers jours, les derniers rapports d'activité du CRIJ (avant la scission avec le *4bis*), et les conventions partenariales ont été mis à ma disposition, ainsi que les différents ouvrages produits par le CRIJ. Voici la liste non exhaustive des supports qui sont devenus fondamentaux dans l'avancée de mon enquête de terrain.

- Le rapport d'activité 2018 du CRIJ Bretagne : le dernier rapport précédant la scission comprend la présentation des missions et des différentes actions mises en place, des fiches d'état des lieux de la coordination et développement du réseau IJ, retraçant notamment les forces et faiblesses de chaque département.
- Les jeunes Bretons et leurs stratégies d'informations 2018, Synthèse des données issues de l'Enquête observatoire : la Bretagne est l'une des rares régions à établir un document quantitatif sur les modes d'information des jeunes. Ouvrage très complet, il apporte des statistiques sur les pratiques d'information, la recherche d'information via le numérique, l'information sur l'emploi, le logement, la santé et la citoyenneté. À ce jour, 4 éditions ont vu le jour : en 2007, 2010, 2013 et 2018, ce qui permet de noter les évolutions. Tout au long de l'étude, il était nécessaire de se rapprocher de ce document pour comparer avec les réalités de terrains évoquées par les professionnels de l'IJ.
- Les prestations et activités de l'Information Jeunesse dans les établissements scolaires en Ille-et-Vilaine (2018) : véritable annuaire des innovations et ateliers réalisés avec des collégiens et lycéens. De nombreux outils y sont répertoriés, et cet ouvrage fut nécessaire pour saisir le vocabulaire et le quotidien des animateurs-informateurs jeunesse. Certains outils sont des supports phares de l'Information Jeunesse, comme les jeux ludo-pédagogiques *Potes&Despotes* sur la thématique de la prévention et lutte contre les discriminations, *Câlins-Malin* (créé par l'ADIJ 22) et *Ado Sexo* (créé par les instances régionales d'éducation et

de promotion de la santé) sur le thème de la prévention des risques et éducation à la vie affective.

1.3.2 Interventions professionnelles

Le but de cette étude était également de recueillir la parole des professionnels.

Premièrement, j'ai eu la chance d'être pleinement intégrée à l'équipe du CRIJ Bretagne. Chaque début de semaine était rythmé par une réunion d'équipe, me permettant de saisir les visions du CRIJ, et de leurs différentes actions et positions. De plus, j'ai pu participer à différentes tâches collectives. Pour exemple, ponctuellement dans l'année j'ai pu prêter main forte aux salariés du service information-documentation, notamment avec des rencontres de jeunes bénévoles dans la mobilité internationale et la participation au forum Coremob (Comité Régionale de la Mobilité internationale), qui m'ont permis d'acquérir davantage de connaissances.

Ensuite, le CRIJ organise régulièrement des Rencontres Départementales et Régionales, auxquelles j'ai pu participer durant mon stage. Depuis de nombreuses années, les acteurs informateurs-jeunesse sont invités à se rencontrer, à échanger sur leur pratique professionnelle, et participer à des ateliers et temps de travail pour contribuer à une culture commune. De nombreux points positifs ressortent de ces évènements : le partage de connaissance s'effectue autant lors des ateliers que lors de dialogues informels, et être « entre pairs » est un aspect essentiel dans ce milieu où les professionnels sont parfois seuls ou en petites équipes à exercer sur le territoire, et de plus régulièrement amenés à côtoyer de nombreux services et autres partenaires. Néanmoins, et comme je l'analyserais par la suite, des points négatifs font surface également. Moins de succès, sentiment de hiérarchie, des craintes et des peurs quant à l'avenir du réseau, ont été des éléments rapportés lors de ces réunions.

En termes d'organisation, la Rencontre Régionale a eu lieu pendant deux jours en décembre, à Loudéac. Des conférences, un forum des innovations ou encore des ateliers de réflexion ont rythmé ces journées. Ce fut également le cas en février pour la Rencontre Départementale. Néanmoins, quelques aléas sont venus perturber le rythme de la journée, écourtant un atelier que je souhaitais animer, malheureusement. Cependant, ces journées

sont souvent riches d'échanges, et m'ont permis notamment d'aller à la rencontre de nombreux professionnels du territoire, très souvent avec des profils diversifiés.

Pour préciser l'étude, après réflexion avec mon tuteur, nous avons choisi trois territoires du département :

Vitré Communauté, réputé pour son dynamisme ; le pays des Vallons de Vilaine dans la zone sud du département, avec des structures IJ différentes, mais qui sont régulièrement en contact ; et enfin le territoire de Dol-de-Bretagne et ses alentours, zone repérée par les politiques publiques pour ses problématiques sociales et dépourvue de service IJ. Dans chaque territoire, des entretiens semi-directifs ont été réalisés. Choisir des territoires précis et y mener des entretiens m'ont permis d'analyser plus en profondeur la situation de l'IJ sur leur commune et/ou la situation professionnelle de chacun, et par la même occasion de découvrir les lieux d'accueil du public.

1.3.3 Outils utilisés et créés.

Pour compléter ses recueils de paroles, j'ai également mis en place un questionnaire. Réalisé sur le logiciel en ligne *Canva*, il comporte 33 questions, dont quelques schémas et une carte à compléter². Ce questionnaire a été distribué une première fois en version papier lors de la Rencontre Départementale de février 2020. Malheureusement, tous les acteurs IJ n'étaient pas présents, et le manque de temps m'a empêchée de récupérer un nombre d'exemplaires suffisant. C'est pourquoi il a été envoyé dans un second temps par mail, par mon tuteur et moi-même. Certains professionnels ont renvoyé leur exemplaire par la poste, d'autres l'ont scanné puis transmis par mail, et enfin certains ont utilisé des sites type *Adobe* pour compléter informatiquement. Cependant, à cause de ces contraintes de temps puis la crise sanitaire du printemps 2020 ont freiné les retours de questionnaire. Nous estimions une vingtaine de retours, nous en avons collecté treize. Malgré cela, les résultats ont été intéressants et exploitables, puisqu'ils recouvraient tout le département.

Néanmoins, j'ai par la suite regretté le choix de le faire sur papier. C'était au premier abord la meilleure solution : un atelier lors de la Rencontre Départementale était

² Cf. Annexe 2.

réservé pour cet exercice, permettant aux professionnels de le compléter à l'instant même. Je souhaitais également éviter le questionnaire en ligne qui est parfois oublié, chronophage, et empiétant sur leurs activités professionnelles. D'un point de vue pratique, c'est aussi plus aisé de dessiner la carte ou les schémas sur une feuille papier. Mais les aléas et imprévus ont finalement eu l'effet inverse de l'effet escompté : beaucoup de professionnels ont souhaité une version numérique, jugée plus pratique pour le télétravail durant le confinement. Nous avons remercié la bonne volonté des professionnels qui ont accepté de s'adapter à diverses solutions (par exemple de compléter le questionnaire sur un document vierge, ou directement sur le logiciel en ligne *Canva*, ou encore télécharger le logiciel *Adobe*). J'ai par la suite retranscrit leurs réponses sur un tableur et une version papier du questionnaire, mis à disposition pour le CRIJ.

Ensuite, les outils utilisés lors de ce stage furent les logiciels de cartographie. Etant novice sur ce sujet, les enseignements autour des politiques territoriales du Master ENJEU furent une véritable découverte en début d'année. Tout d'abord les enseignements de Patricia Loncle, enseignante-chercheuse en politiques jeunesse à l'EHESP m'a permis de saisir les enjeux de politiques territoriales. Au début de l'année scolaire, l'intervention au sujet des outils d'exploration géographique de Jordan Parisse, chargé d'étude et de recherches à l'INJEP, puis quelques semaines plus tard l'UE facultative nommée « Santé et Territoire » dispensé par Bertrand Lefebvre, maître de conférence du département Santé Environnement Travail & Énergie Sanitaire à l'EHESP, m'ont permis de manipuler les différents outils et logiciel géographique existant : *MyMaps* (par *Google*), *uMap*, *Openstreetmap*, et les nombreux portails open data type *Geoportail*. Ainsi j'ai pu réaliser quelques cartographies prototype pour illustrer le rapport de diagnostic. Par ailleurs, de manière autodidacte j'ai créé et dessiné certaines cartes via le logiciel libre de droits *Inkscape*.

La production demandée par le CRIJ est un document écrit contenant graphiques, tableaux et cartographies, ainsi qu'un apport théorique sur les politiques de jeunesse. Fort heureusement, la crise sanitaire n'a pas ou peu impacté le travail de recherche. Néanmoins, un séminaire était initialement planifié pour rendre compte de l'étude aux acteurs d'Information Jeunesse et des partenaires de la DDCSPP et la CAF. À l'heure de la rédaction de cet écrit, l'évènement est reporté pour l'automne 2020.

1.4 Questionnements

Tout au long du stage, de nombreuses questions ont fait surface, en entretien avec les professionnels, en réunion avec la contacte référente de la DDCSPP, avec l'équipe du CRIJ. Comment promouvoir la dynamique régionale ? Comment répondre aux besoins des animateurs IJ sur le terrain ? J'ai tenté d'y apporter des pistes de réflexion dans le rapport de diagnostic. Néanmoins, au fil des semaines, j'ai noté mes propres questionnements.

Premièrement, dès lors que mon tuteur de stage et moi-même définissions les zones géographiques de l'enquête, et repérions les informateurs jeunesse qui semblaient travailler ensemble, un premier impératif est apparu : le premier enjeu était d'analyser les modèles de partenariat entre acteurs du réseau IJ. Mon tuteur de stage a longtemps insisté sur le fait qu'il ne souhaitait pas pour autant voir des « sous-réseaux » apparaître, c'est à dire trois ou quatre animateurs relativement proches géographiquement qui fonctionnent exclusivement ensemble. Pourquoi le CRIJ souhaite-t-il éviter la création de "sous-réseaux" de professionnels ? Quels sont les avantages et les inconvénients de telles associations ?

Dans un second temps, et suite aux entretiens avec les professionnels, je me suis aperçue que les tentatives pour promouvoir les dynamiques locales n'étaient pas récentes, et sont des volontés du CRIJ depuis sa création. Alors pourquoi les échanges de pratiques entre professionnels ne sont-ils toujours pas si aisés finalement ? Est-ce dû à la question de la proximité, des centres d'intérêt des professionnels, ou les questions de frontières institutionnelles (entre associations et collectivités par exemple), de politiques locales et les rapports aux élus ?

Dans la même mesure, pourquoi encore aujourd'hui, le réseau IJ doit-il prouver sa "légitimité" auprès des politiques publiques ? C'est un constat qui est très régulièrement intervenu dans les échanges de professionnels. Pour autant, comme j'ai pu l'évoquer, le Centre Régional d'Information Jeunesse semble être une association ancienne et repérée par les politiques publiques, puisque la région Bretagne connaît une forte implication de l'Information Jeunesse depuis des années, selon les témoignages des professionnels :

« C'est un réseau assez ancien, ce que je trouvais hyper intéressant c'est qu'il y a vraiment une continuité depuis mai 68, donc il y a pas beaucoup de politiques d'État

qui est connu une telle durée de vie on va dire. Le maillage est assez important sur toute la Bretagne par exemple. Pour moi c'est un réseau hyper intéressant justement par cette répartition dans l'espace » - Agent de la DDCSPP 35, 2019.

Mais qu'en est-il des autres structures IJ plus locales ?

Pour tenter de rapprocher tous ces questionnements, je me suis penchée sur la question du réseau. Notion centrale et fondamentale pour le CRIJ, le réseau est un ensemble d'éléments de même nature reliés les uns aux autres, ou bien un ensemble de personnes qui sont en contact les unes avec les autres. Pour le Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), le réseau signifie également « l'ensemble des points et des personnes travaillant pour la vente d'un bien ou la prestation d'un service »³. À l'image de réseaux ferroviaires ou informatiques, ce sont des points interconnectés et difficilement dissociables.

Pour promouvoir cette dynamique, le CRIJ analyse et met en place toutes sortes d'outils. Par conséquent, la problématique de cet écrit est la suivante : comment les stratégies de mise en réseau des professionnels viennent impacter l'Information Jeunesse en Ille-et-Vilaine ? Par stratégies, j'entends ici les outils et actions instaurés par le CRIJ pour promouvoir la dynamique régionale. Ainsi, l'objectif est de tenter de saisir pourquoi une telle dynamique est importante pour la tête de réseau bretonne, et quels sont les impacts et effets sur les professionnels, et plus loin, le Réseau IJ.

Cette question est traitée dans cet écrit à travers trois parties : tout d'abord par l'analyse du contexte du CRIJ et sa nouvelle dynamique, pour tenter de comprendre les enjeux politiques et sociaux de la structure et donc indirectement de ma mission de stage. En second lieu, j'observerais les nouvelles modalités administratives et institutionnelles qui viennent bouleverser le quotidien des professionnels, que j'ai côtoyé durant ces quelques mois. Et en dernier lieu, j'évoquerais la réelle problématique qui a émergé du rapport de diagnostic, à savoir les échanges entre professionnels et les impacts que cela peut avoir sur le réseau dans son ensemble.

³ Centre national des ressources textuelles et lexicales, définition de "Réseaux". Consulté le 27/05/2020. [Disponible en ligne sur : <https://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9seaux>]

2. NOUVELLE DYNAMIQUE, UN VRAI RENOUVEAU ?

Le mouvement et l'évolution sont des valeurs fondamentales de l'Information Jeunesse, comme peut le démontrer le principe 9.1 de la Charte européenne de l'Information Jeunesse : « 9.1 *Les services d'Information Jeunesse sont innovants dans leurs choix de stratégies, de méthodes et d'outils pour atteindre les jeunes.* ». Mais c'est essentiel également pour le CRIJ, qui souhaite voir le réseau prospérer et repère toujours les éléments à améliorer, et ceci depuis sa création. À mon sens, cela se manifeste alors par des remises en question, et des évolutions au sein du CRIJ et du département.

2.1 Définition, contexte et éléments historiques

2.1.1 Contexte

Tout d'abord, il est nécessaire de définir le sujet principal, à savoir l'Information Jeunesse. Par définition, les informations des jeunes correspondent à l'ensemble des outils qui permettent d'avoir toutes les clés en main vers l'autonomie et l'indépendance. Par « information » il faut entendre tous les éléments et ressources dont un adolescent ou un jeune aurait besoin de connaître pour entrer dans sa vie d'adulte, et cela comprend aussi toutes les interrogations sur la vie quotidienne.

Par exemple, selon l'Enquête Observatoire 2018, les besoins d'information se portent principalement sur le travail (45%), les études et la formation (33%), et les loisirs (31%). Viennent ensuite la mobilité internationale, la culture, le sport, les vacances, l'environnement, la santé, le logement, la politique, l'engagement ou les transports. Les résultats que j'ai récoltés à travers le questionnaire m'ont permis de confirmer ces besoins, puisque ce sont les mêmes thèmes qui sont apparus en premier.

Selon l'INSEE (2020), en 2016, 19,6% de la population était âgée de 15 à 29 ans en Ille-et-Vilaine. Actuellement, l'Ille-et-Vilaine possède 18 PIJ ainsi que 4 antennes, 2 BIJ (situé à Saint-Malo, et Rennes, le nouveau « 4 bis »). D'après le rapport d'activité 2018 du CRIJ, les forces du département résident dans le succès global des actions événementielles, ainsi que le maintien de la bonne coopération avec les établissements scolaires. À l'inverse, des points de vigilances sont indiqués, tels que « développer les moyens de

communication du réseau IJ ainsi que maintenir l'effort d'appropriation des outils numériques pour informer les publics, s'informer et communiquer sur les actions. »

De manière générale, l'Enquête Observatoire 2018 met en lumière la méconnaissance des jeunes sur les entreprises du territoire, les dispositifs de formation continue ou de financement de formation professionnelle. Malheureusement, même si les jeunes bretons se sentent « globalement » bien informés, dans le détail, des difficultés subsistent : 6% des jeunes ne se sentent pas du tout informés, et ce sont principalement les moins diplômés. Hormis les grandes villes et leurs alentours (Rennes, Dinard, St-Malo, Redon, pour citer quelques exemples), le reste du département est majoritairement rural. Malgré la hausse de la mobilité internationale, les sociologues remarquent un attachement notable des jeunes à leur territoire, ainsi qu'un attachement à la vie locale et à l'engagement. On retrouve ce constat particulièrement pour les jeunes habitants des zones rurales, comme indiqué dans l'avis 2017 du CESE sur « La place des jeunes dans les territoires ruraux » : «*Une étude sur les valeurs des jeunes ruraux.ales menée dans le rural proche des villes montre ainsi que la confiance dans les relations de proximité et dans la famille est plus forte (41 %) chez les jeunes ruraux.ales qu'en ville (35 %).*» (CESE, 2017, p.21)

2.1.2 Histoire de l'IJ

C'est pourquoi l'Information Jeunesse évalue ces paramètres, et tente de remédier et d'influencer les politiques jeunesse, depuis mai 68. Dans le courant de l'année, la chargée de formation a créé un jeu autour de l'historique du CRIJ ; il suffisait de replacer sur une frise chronologique les différents évènements historiques français ainsi que les évènements qui ont ponctué l'histoire de l'IJ. Ce jeu, présenté lors des formations de nouveaux professionnels IJ, permet de connaître l'histoire de ce mouvement issu initialement d'éducation populaire, et les évolutions qu'il a pu traverser. Il semble important de préciser qu'à l'heure actuelle l'IJ ne fait pas partie de réseaux d'éducation populaire type CNAJEP/CRAJEP (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire). Cependant, IJ et éducation populaire sont étroitement liées aux yeux des professionnels. D'une part par les valeurs partagées, d'autre part puisqu'il n'est pas rare que des membres de conseil d'administration des CRIJ soient issues d'associations d'éducation populaire. De plus selon le CRAJEP des Pays de Loire,

« les associations et fédérations d'éducation populaire ont été actives lors de la création des réseaux Informations Jeunes »⁴. Ce passif commun, et leurs relations fréquentes aujourd'hui font que l'éducation populaire et l'Information Jeunesse sont très complémentaires.

En France, la politique de la jeunesse a vu le jour en 1967, date du premier Rapport d'enquête sur la jeunesse (autrement appelé « Livre blanc sur la jeunesse » ou « Rapport Missoff ») (BESSE, 2008). Elle a permis d'officialiser des actions autour des équipements, loisirs de jeunesse et bien d'autres. Mais c'est de cette politique que sont nées les prémices de l'Information Jeunesse, comme service public à destination des jeunes. En effet le contexte mythique de mai 68 et l'émancipation des jeunes ont propulsé ces derniers sur le devant de la scène politique française. Le tout premier Centre de Documentation et d'Information Jeunesse (CIDJ) ouvre à Paris en mai 1969, et Patrice Baubeau, sociologue, écrit que « Cette mission lui est dévolue en 1969 par la puissance publique, du fait de l'évolution du paysage institutionnel et de la conception de la jeunesse comme public politique. » (BAUBEAU, 1996). Cependant, la « politique publique Information Jeunesse » n'existe pas. Historiquement, c'est un mouvement d'éducation populaire où l'État intervient simplement pour garantir la déontologie de l'Information Jeunesse à travers le label IJ. Lors du Séminaire des professionnels Information Jeunesse d'Ille-et-Vilaine en mai 2018, l'historien Jean-Claude Richez a expliqué que : « Définir une politique jeunesse est difficile quand il y a une absence de volonté politique, il n'y a pas de point de vue global. Ce qui est paradoxal, car historiquement c'est le 1^{er} métier qui a été officialisé envers les jeunes après mai 1968. Il existe une vraie philosophie et volonté de l'Information Jeunesse, de plus le caractère militant est inhérent à notre métier car nous sommes dans le paysage politique en tant qu'acteurs. »

Presque dix ans plus tard, le CRIJ Bretagne a ouvert ses portes le 1^{er} août 1977. Les prémices du Réseau commençaient à être discutées. D'après un article de presse datant de septembre 1977 dans l'Ouest France⁵, le journaliste rapporte ceci :

⁴ Discours disponible en ligne sur le site du CRAJEP Pays de Loire : <https://www.crajep-pdl.org/spip.php?article204>

⁵ Cf Annexe 3 : coupure de l'article de presse.

« Le centre a une vocation régionale. Mais comment y répondre alors qu'il est implanté à Rennes. « *Nous prenons grand soin du courrier et nous répondons le soir même. Quand on nous pose un problème en particulier, nous essayons de faire la démarche qu'effectuerait un visiteur.* » De plus, en juin dernier, le centre a pris contact dans quinze villes de Bretagne avec tous ceux qui travaillent au contact des jeunes. La mise en place de correspondants a commencé. Ceux-ci peuvent être des centres sociaux, des syndicats d'initiative, des bibliothèques municipales, etc., qui reçoivent tout ce que le centre a édité. Celui-ci entend également faire un effort particulier en direction des jeunes ruraux et des jeunes travailleurs. » - Ouest France, septembre 1977.

L'enjeu de l'Information Jeunesse est de s'adapter perpétuellement à une population qui possède ses propres codes d'une génération à l'autre. En effet, cinquante ans après sa création, la presse relate un réseau en crise, avec un sentiment de devoir s'adapter toujours plus fort.

2.2 Valeurs et légitimité : un service public qui se remet en question

2.2.1 La déontologie de l'Information Jeunesse et sa mise en pratique

Le réseau a finalement été créé par la loi du 18 décembre 1998 relative à l'accès au droit et à la justice (DANIC, 2019). De nombreux SIJ ont été installés en Bretagne. De nombreux séminaires ponctuent le calendrier des acteurs IJ : Rencontres Départementales, Régionales, temps de travail en petit groupe, conférences et séminaires organisés par les nombreux partenaires de l'Information Jeunesse (par exemple le Coremob pour la mobilité internationale, ou les séminaires organisés par la DDCSPP 35). Malgré une légère baisse de fréquentation de ces événements selon un témoignage reçu lors du stage, les professionnels sont toujours enthousiastes à l'idée d'y participer. Comme énoncé précédemment, cela fait écho à l'empreinte de l'éducation populaire, qui est toujours présente à travers les acteurs de l'Information Jeunesse. Pour rappel, c'est un courant de pensée depuis le XX^{ème} siècle qui cherche à promouvoir une éducation visant la transformation du système social, en dehors de toutes institutions ou structures

traditionnelles. Le but premier étant l'émancipation individuelle et collective, pour mieux améliorer la société.

Ces valeurs, ainsi que celles de la Charte IJ, forment la déontologie du milieu. Les Rencontres Départementales favorisent les échanges sur les pratiques du métier, sur lesquelles je reviendrais plus tard dans cet écrit. Elles sont néanmoins questionnées, lorsque l'actualité vient innover leur travail : par exemple, internet et le numérique ont bousculé non seulement leurs méthodes professionnelles (diffuser l'information en ligne, donc apprendre à utiliser les technologies d'information et de communication (TIC)), mais également permettre aux jeunes l'accès au numérique, d'apprendre à utiliser ces TIC, et informer sur les risques du web et les fausses informations. Même si 20 ans plus tard ces pratiques se sont normalisées, des dispositifs tels que « Promeneurs du Net » sont proposés par la CAF. Régulièrement proposés aux acteurs IJ, c'est un dispositif qui forme des professionnels aux méthodes et risques des TIC, pour être reconnu « Promeneur du net » et ensuite proposer le meilleur accompagnement aux jeunes en difficulté.

De plus, la veille informationnelle fait partie des missions majeures de l'acteur IJ. Une grande adaptabilité est demandée à ces derniers, même lorsque les dispositifs sont multiples et complexes. En guise d'exemple, mes collègues m'ont cité les divers contrats d'emplois des jeunes des années 90 (« CES », « emploi-jeunes », « CAv », « CIE », « CAE »⁶...), dans le boom du milieu de l'insertion socioprofessionnelle, qui ont évolué d'une année sur l'autre. Il était alors primordial de se tenir informé en tant que professionnel. De manière générale, l'adaptabilité est une qualité requise pour les professionnels IJ. J'ai moi-même pu observer des jeunes du Conseil Régional Jeunesse (CRJ) apprendre à une collègue du CRIJ à utiliser le réseau social *Instagram*, de faire des « audios pour éviter les longs textes », puisque c'est de cette façon qu'ils sont davantage accessibles.

Néanmoins, être informé et tenir informé les jeunes peut parfois entrer en conflit avec les valeurs de l'IJ. Cette année, le nouveau dispositif jeunesse gouvernemental « SNU », Service National Universel, a été lancé en phase de test. Objectif du mandat présidentiel d'Emmanuel Macron, il est considéré comme un « *projet d'émancipation de la jeunesse*,

⁶ Dans l'ordre : Contrat Emploi Solidarité, Contrat d'avenir, Contrat initiative emploi, Contrat d'accompagnement vers l'emploi...

complémentaire de l'instruction obligatoire ».⁷ À l'inverse du Service Civique déjà existant, cela deviendra un passage obligatoire pour les jeunes de 15 à 17 ans, « *un séjour de cohésion de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense.* »⁸. Une deuxième phase de mission d'intérêt général est également obligatoire. Le CRIJ, inscrit sur la liste de diffusion des informations, fut régulièrement invité aux réunions et séminaires à ce sujet. Les responsables de ce dispositif en Bretagne, ont également demandé aux professionnels en contact avec la jeunesse d'inviter des jeunes volontaires pour une phase de test à l'été 2020. Très controversé dans l'opinion publique, compte tenu des nombreux articles de presse⁹, cet évènement a vivement soulevé des interrogations au sein du CRIJ. Le débat était centré sur l'envie d'informer les jeunes au maximum, puisque cela constituera une nouveauté importante dans leur quotidien, contre l'idée ne pas prendre position sur un tel dispositif qui est, malgré tout, politisé. D'après certains membres de l'équipe, le SNU est très mal perçu et va même à l'encontre de l'éthique de l'éducation populaire. La décision choisie fut de glisser des plaquettes d'information vers les SIJ, sans pour autant « recruter » de jeunes volontaires. Ainsi, pour rester à la page, il est régulièrement nécessaire de discuter des valeurs et missions de l'Information Jeunesse.

Il n'est d'ailleurs pas rare que des diagnostics jeunesse soient réalisés dans les territoires des SIJ. Recueil de paroles, analyse des politiques locales, réalisés en quelques semaines ou quelques mois... Les formes et les méthodes sont nombreuses. Selon mon tuteur de stage, ma mission en elle-même consistait à apporter du recul sur la situation départementale. Ici, c'était essentiellement le regard universitaire qui importait le CRIJ. Mais parfois, ce sont des cabinets d'audit spécialisés qui sont mobilisés pour des études souvent plus développées, et plus longues. Ce fut le cas en 2015 pour le CRIJ de la

⁷ Termes issus de la plaquette de présentation officielle du SNU, présents également sur le site internet : <https://www.snu.gouv.fr/le-service-national-universel-29>.)

⁸ Idem.

⁹ Pour citer quelques exemples, « *Le service national universel à l'épreuve de la loi sur le port des signes religieux* », Le Monde, le 10 Janvier 2019, disponible en ligne sur : https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/01/10/le-service-national-universel-a-l-epreuve-de-la-loi-sur-le-port-des-signes-religieux_5407211_3224.html Ou encore « *Le SNU, pas encore voté mais déjà controversé* », l'Hebdomadaire de l'Education, 19 Juin 2018, disponible en ligne sur : <https://www.educ-hebdo.fr/31-le-snu-pas-encore-vote-mais-deja-controverse/>

Réunion : l'INJEP¹⁰, dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ), a réalisé une étude/expérimentation d'un an nommée « *Améliorer l'offre d'information portée par les administrations publiques pour promouvoir l'accès des jeunes aux droits et services qui les concernent* ». Comportant différents axes, le but est d'offrir un tout d'horizon sur la situation réunionnaise de l'Information Jeunesse. À propos du contexte de cette étude, il est indiqué ceci :

« Le projet a été initié dans un contexte de faible coopération entre les acteurs institutionnels à La Réunion sur les questions de jeunesse et le travail réalisé dans le cadre de l'expérimentation FEJ (diagnostic, réunions, ateliers de co-construction) a permis aux différents acteurs de mieux se connaître et d'identifier des possibilités de complémentarité. Parmi ceux-ci, le CRIJ et son action sont désormais beaucoup mieux perçus par les différents acteurs. » - Rapport évaluation FEJ, 2017, p.4

Cette méconnaissance des services IJ a également été soulevée de nombreuses fois dans les entretiens avec les professionnels d'Ille-et-Vilaine. Si le service est « connu », ces missions le sont beaucoup moins. Et malgré des structures qui sont implantées depuis longtemps, les élus locaux, partenaires et décideurs politiques remettent parfois la légitimité de l'Information Jeunesse en cause.

2.2.2 Le débat incessant de la « légitimité » de l'IJ

Cette remise en cause n'est pas nouvelle : en octobre 1979, soit deux ans après l'ouverture du CRIJ Bretagne, un article de presse écrit le « *Centre Information Jeunesse Bretagne : 150 antennes créées en 2 ans... mais les conseillers généraux ne connaissent pas* ». La coupure relate l'indifférence des élus face aux missions de l'IJ. Et depuis, le même discours se répète en boucle.

Lors de mon précédent mémoire de l'année passée, j'écrivais que la fréquentation des SIJ était le véritable indicateur de légitimité auprès des pouvoirs publics. En effet, de nombreuses structures labellisées ont déjà fermé faute de visiteurs, si bien qu'une fréquentation élevée d'un service IJ signifiait une sécurité supposée. Néanmoins, après avoir recueilli la parole de nombreux animateurs-informateurs jeunesse, même un SIJ

¹⁰ Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

populaire auprès des jeunes n'est pas forcément gage « d'utilité » aux yeux des élus locaux. En effet, l'Information Jeunesse fait partie d'une politique jeunesse locale. Parfois, cette politique jeunesse est elle-même mise à mal. Dans son article sur les évolutions des politiques locales de jeunesse, la sociologue Patricia Loncle explique cet état d'esprit des élus. Ces derniers estimaient que les interventions par le biais du domaine socioculturel (centre de loisirs, clubs de jeunes et autres maisons de quartiers) étaient très bien établies. Néanmoins, cela ne correspond seulement à une offre d'activités de consommation, et les adolescents fréquentent de moins en moins ces espaces. Et surtout, « les responsables, dans les communes rurales ou rurbaines, se révèlent assez démunis et ressentent un certain désarroi lorsqu'il s'agit de répondre à des demandes plus larges que celles du loisir ou du sport, comme quand les jeunes ont besoin d'un logement, de conseils pour leur insertion professionnelle ou bien encore quand ils ont des difficultés de transport. » (LONCLE, 2007). Une informatrice jeunesse a précisément confirmé ces dires lors d'un entretien. Dans sa commune rurale, la priorité des élus politiques se focalise sur l'offre culturelle et au service de la petite enfance. Malgré une fréquentation honorable du service IJ qu'elle détient, et des jeunes enthousiastes quant aux projets menés sur la commune, les élus sont plus difficiles à convaincre.

« La jeunesse, en fait, c'est pas un crédo qui est facile à aborder avec les élus. Les élus communaux ils sont bien avec la vie associative, l'enfance, la petite enfance, des choses qu'ils arrivent bien à concrétiser, ils ont des valeurs, on va dire, facile à transcrire. La jeunesse, c'est toujours plus complexe à travailler, du fait que l'on peut considérer que les jeunes doivent être scolarisés, qu'il y a des réseaux avec WeKer et Missions locales qui flèchent vers ceux qui ne sont plus scolarisés. Le mouvement associatif sportif qui est là pour compléter l'offre de « je vais t'occuper ». Du coup, dire ça ne suffit pas... des fois il y a des élus qui vont avoir du mal avec ce public-là. C'est dans toute la traduction des dispositifs, de ce qui se passe, de leur faire comprendre comment évoluent les jeunes, les familles aussi. (...) Mais voilà c'est vrai que... des fois c'est compliqué... » - Extrait d'entretien, avec une animatrice-informatrice jeunesse appartenant au Réseau IJ 35.

Dans ce même entretien, cette professionnelle a également parlé de devoir se légitimer auprès d'autres partenaires extérieurs au Réseau Information Jeunesse. D'une manière générale, les pratiques professionnelles sont régulièrement questionnées dans tous les

métiers. En théorie, « les pratiques » signifient les systèmes d'actions socialement institués et structurés en relation avec des rôles (JODELET & MOSCOVICI, 1990). En 2014, Michel Boutanquoi, écrit que ces pratiques « *font l'objet d'évaluation, évaluation entendue ici comme jugement par les pairs au regard des règles du métier dans une logique d'appartenance, mais aussi comme jugement de valeur dont on sait les difficultés de mise en œuvre, la tension entre étude des processus et contrôle de la qualité* ». C'est donc tout l'enjeu du Réseau. Les acteurs IJ, en dépit de leurs structures qui peuvent être différentes et sur des territoires éloignés, partagent le même métier et sensiblement les mêmes enjeux et contraintes liés au public et son évolution. Sans vision négative, échanger et évaluer sur les pratiques permet aux professionnels de progresser dans la même direction. Et dans le champ de l'intervention sociale socio-éducative dont fait partie le milieu de l'Information Jeunesse, ces échanges de pratiques sont d'autant plus importants que c'est un métier qui vise à travailler sur et avec autrui (c'est-à-dire le public jeune et les partenaires locaux).

Pour conclure cette première partie, la dynamique du réseau est ancienne. D'après les résultats du diagnostic, l'Information Jeunesse est bien présente sur l'Ille-et-Vilaine. C'est un service qui se remet perpétuellement en question : même si cela nourrit des frustrations ou des angoisses pour certains professionnels (comme la peur de perdre sa structure, par exemple lorsqu'il faut se défendre auprès de nouveaux élus qui ne sont pas initiés au secteur), pour d'autres c'est une force du milieu. C'est pourquoi la mission de stage ne répondait pas à un besoin post-crise IJ de 2019, mais à ce besoin de prendre du recul sur le fonctionnement de l'Information Jeunesse. Toujours est-il que ces besoins (et les craintes d'avoir un service qui ne concorde pas entre l'offre et la demande) peuvent être justifiés par les transformations du fonctionnement des associations, qui sont dépendantes de subventions d'entités supérieures et d'un système local puissant.

3. LE PRISME DE L'INSTITUTION SUR LE QUOTIDIEN DES PROFESSIONNELS

La scission avec le 4 bis, issue d'une crise douloureuse dans l'histoire du CRIJ, est un évènement encore trop récent et sensible pour l'analyser ici. Cependant, tout a été déclenché lors d'un dispositif local d'accompagnement (DLA), qui soutient les structures d'utilité sociale de l'Économie sociale et solidaire (ESS) dans leur démarche de développement et de consolidation, par exemple en mettant en place de nouvelles stratégies et projets. Bien loin d'être une action néfaste, elle fait partie néanmoins du paysage associatif et public, et cela pose quelques questions : quel sont les effets d'une administration lourde et des méthodes de management similaires à celles du secteur privé ?

3.1 Évolution du mode de financement des associations et structures publiques.

Les transformations du monde associatif pourraient faire l'objet d'un mémoire entier. Durant l'année scolaire, nous avons eu l'intervention du spécialiste Alain Binard, qui m'a permis de mettre en perspective ces problématiques avec ma structure d'accueil et mission de stage.

3.1.1 Logique économique dans l'action sociale

Tout d'abord, depuis la décentralisation des services de l'État dans les années 1980, une baisse progressive du poids de ce dernier a été constatée. C'est en tout cas ce que soutiennent les sociologues, dont Viviane Tchernonog. En 2012, elle explique la montée en charge des collectivités locales, mais également de la professionnalisation des associations. Cela se traduit par une concurrence accrue, des normes réglementaires importantes, et surtout, une contractualisation. Selon Gaudin, les contrats s'appuient sur des cofinancements et/ou mobilisent des délégations de compétences. (GAUDIN, 2019). De plus selon Epstein, nous serions dans un gouvernement à distance. Il y aurait de la part de l'État « *une certaine perversité démocratique en confiant des responsabilités politiques accrues aux acteurs locaux, sans leur accorder dans le même temps les moyens de leur autonomie.* » (EPSTEIN, 2008).

Globalement, cela entraîne des difficultés persistantes ou nouvelles : un manque de moyens, des coups d'arrêt liés aux changements politiques, une domination des logiques des secteurs plus légitime, l'individualisation et l'accent mis sur l'emploi.

Pour garder cette compétitivité, et garder un cap économique, les associations deviennent des prestataires : les appels à projets par exemple, ont sensiblement modifié le paysage associatif. Pour obtenir la subvention, il est nécessaire de rentrer dans les cases, combler les objectifs demandés par les subventionnaires. Cette idée est certes une schématisation simplifiée du fonctionnement des associations, mais on observe tout de même une grande perte de l'initiative. « *La transformation des modes de financement des associations n'est pas neutre, à un double niveau : elle a un impact, d'une part, sur les types de projets qui sont développés par les associations et, d'autre part, sur les publics cibles des associations* » (TCHERNONOG, 2012). Effectivement, même les structures ESS, d'action sociale, ou d'éducation populaire se tournent vers des publics dits « solvables ». Comme nous avons évoqué précédemment, les décideurs politiques sont parfois plus à l'aise avec certains projets (ou publics) plutôt que d'autres. Durant l'année, un animateur-informateur jeunesse exerçant en milieu rural m'expliquait être freiné sur certains projets. Comme beaucoup de SIJ, il avait souhaité mettre en place une Bourse Initiative Jeunesse, permettant à tous les jeunes d'obtenir une aide financière pour tout projet. Malheureusement, ce dispositif n'aura pas abouti pour diverses raisons, comme le budget restreint mais aussi la volonté d'aider les publics plus vulnérables (par exemple sur des dispositifs offrant des loisirs et vacances à coût réduit, pour une population touchée par les difficultés sociales). Par ailleurs, même si nous évoquons ici le terrain associatif, la situation des SIJ appartenant à des collectivités territoriales est similaire, avec une logique de « vendre » ses projets d'Information Jeunesse de la meilleure des manières aux décideurs politiques.

Ces logiques économiques créées indéniablement des inégalités entre les territoires, entre les SIJ qui sont dans l'obligation d'être performants, utiles, et répondant à des besoins identifiés, sans pour autant détenir des moyens égaux.

3.1.2 Les conséquences sur le management

Cette logique économique influence également les méthodes managériales des associations et collectivités. Ces structures produisent des rapports avec des résultats chiffrés, indicateur de gestion, des tableaux de bord, fiches de routes, et des statistiques en permanence, comme outils révélateurs de leur productivité et compétitivité. Bien que nécessaire, cela accroît également les compétences individuelles demandées. Les responsables des organisations appliquent un « management par la qualité » avec aucune marge d'erreur. Le salarié doit être réactif, répondre à la demande, et doit être performant compte tenu des mesures des résultats obtenus. Dans un sens, les travailleurs sociaux sont devenus des simples exécutants (TCHERNONOG, 2012).

Ces transformations répondent à une volonté de « moderniser » et de rationaliser les organisations, « *comme s'il s'agissait d'un simple marché public de services* » selon Michel Chauvière. Il nomme cela « la logique de chalandisation », ou encore de « marchandisation du social ». (CHAUVIERE, 2009).

Ce changement structural s'opère aussi par la nouvelle gouvernance dans le monde du social. Selon la définition dans le dictionnaire des politiques publiques (2004), la gouvernance « *peut être définie comme un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux et d'institutions, en vue d'atteindre des objectifs définis et discutés collectivement.* » D'après certains spécialistes comme Roger Bertaux et Philippe Hirlet, la tendance se tend vers une forme de Taylorisme, mouvement issu fin du XIX^{ème} siècle, avec une division du travail dans les usines qui visait le profit maximum avec la suppression de gestes inutiles. Aujourd'hui, on parle plutôt de néotaylorisme : « *sous couvert de démarches qualité, d'évaluation, d'efficacité des institutions sociales, une forme de néotaylorisme est un train de porter atteinte à l'autonomie professionnelle des acteurs de terrain.* » (BERTAUX, HIRLET, 2011).

Tout au long de mon passage au CRIJ, j'ai pu observer ce fameux « *langage gestionnaire, concurrentiel et financier* » (CHAUVIERE, 2007), autant par les responsables que par les salariés. De manière transparente, le directeur de l'association a annoncé en réunion d'équipe que « *les CRIJ s'accrochent au statut « d'association », mais aujourd'hui c'est davantage du para-administratif.* ». Pour illustrer cela, l'identité du Réseau IJ a été mise en débat ces derniers mois, à travers le choix d'un nouveau logo.

L'UNIJ a souhaité rafraîchir un logo ancien, avec une nouvelle charte graphique. Durant de longues semaines, les Centres Régionaux IJ ont débattu sur le visuel. Cette anecdote peut sembler anodine, elle a tout de même révélé un langage typiquement marketing : « public cible », « attirer les jeunes », « afficher le lieu d'accueil comme signe d'appartenance », et le choix controversé du slogan jugé « désuet ». À l'heure actuelle, le nouveau logo, le titre et le slogan n'ont pas été choisis compte tenu des critiques qu'ils obtiennent.

Cependant, d'après les témoignages des autres professionnels de l'IJ, c'est également le cas dans toutes les institutions : la responsabilité individuelle s'est indéniablement accrue dans le domaine du social au même titre que de nombreux autres domaines professionnels. Néanmoins, je me suis attardée sur la manière dont les professionnels arrivent à gérer cette difficulté supplémentaire.

3.2 La gestion du poids administratif par les professionnels

Le réseau Information Jeunesse regroupe des structures de tailles et de caractères institutionnels différents. Les SIJ peuvent être rattachés à une association, ou être dépendants d'une collectivité territoriale. Quelques différences font surface, mais un des points communs à tous ces acteurs est l'omniprésence des démarches administratives, voire leur pesanteur.

3.2.1 Différences entre l'IJ portée par les collectivités territoriales ou associations

Pour commencer, nous pouvons définir ces termes. Une association est un groupement de personnes autour d'un projet commun, dépendant de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association. Les associations déclarées ont une personnalité juridique, peuvent disposer d'un patrimoine et agir en justice. Celles qui possèdent le statut d'utilité publique décrété par l'État peuvent recevoir des dons et des subventions. C'est le cas pour les associations ayant un service Information Jeunesse rencontrées durant l'année. Une collectivité territoriale (ou locale) est une personne morale de droit public distincte de l'État. Cela correspond à un territoire possédant une autonomie juridique et patrimoniale, mais il ne détient que des compétences administratives. À guise d'exemple, ce sont les communes, les départements, ou encore les régions. Les Établissements Public de

Coopération Intercommunale (EPCI) correspondent à un regroupement de collectivités territoriales. Nommée également intercommunalité, l'EPCI est une structure administrative avec pour objectif la gestion des équipements et services publics ou l'élaboration de projets communs. Elles peuvent prendre différentes formes selon l'envergure de la démographie ainsi que la localisation géographique (VERPEAUX et al, 2018).

Les différentes EPCI se partagent les compétences jeunesse, ce qui crée des inégalités entre territoires ; mais l'investissement des élus et décideurs politiques est identifié comme déclencheurs de projets. Les acteurs IJ demandent par ailleurs au Réseau, et notamment le CRIJ en tant que tête de Réseau, de les « appuyer » auprès des élus, pour favoriser cette marge de manœuvre et faire connaître davantage les missions IJ. Mais d'autres grandes instances s'intéressent à cette problématique, compte tenu de notre échange avec un agent de la DDCSPP l'année passée :

« Notre responsabilité dans le Protocole Jeunesse [texte de politique jeunesse co-écrit par la DDCSPP, la CAF et le Conseil Départemental], c'est d'essayer de voir comment nous on peut avoir des effets de leviers ou encouragements là où il n'y a pas spontanément d'implication sur le terme de politique jeunesse, pour qu'il y ait plus d'accompagnement des jeunes sur les territoires en question. D'où le fait que l'on propose de former les élus, de leur montrer ce qui se fait dans d'autres territoires pour leur donner envie de faire pareil... Ou pas, complètement autrement, mais au moins de savoir que ça ne sert à rien de faire des ronds-points s'il n'y a pas de vitalité sur le territoire... » - Agent de la DDCSPP, 2019.

Dans le cadre de l'Information Jeunesse, les intercommunalités construisent des « feuilles de route » entre besoins des professionnels (qui sont régulièrement seuls ou en petite équipe) et les attentes des élus. Cela cadre également le budget alloué et les missions de l'IJ dans le spectre de la politique jeunesse locale. Dans le contexte des associations rencontrées, des rapports d'activités sont demandés mais les feuilles de routes ne sont pas si présentes. Finalement, cela possède des avantages comme des inconvénients. Les procédures budgétaires, bien que lourdes et chronophages aux yeux des professionnels, sont nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité. De plus, les professionnels concernés avouent bénéficier d'un certain confort : travailler pour une collectivité semblerait apporter plus aisément des moyens humains, matériels, et financiers, que dans

le milieu associatif. Néanmoins, les salariés d'associations estiment bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre que les salariés des collectivités, malgré ce que l'on évoquait précédemment : les animateurs-informateurs jeunesse d'association ont la chance d'être plus réactifs et moins ralentis par des obstacles administratifs. Pour reprendre les termes d'un professionnel, « *c'est une liberté d'action peut-être trop importante* », mais cela peut se révéler bénéfique pour les initiatives de jeunes. Un animateur jeunesse d'association m'expliquait que des virées en camping de 2 ou 3 jours pouvaient se réaliser d'une semaine à l'autre, tandis que les démarches administratives en collectivités rendent cette réactivité impossible.

3.2.2 Le quotidien des professionnels IJ

Durant les entretiens menés avec les professionnels IJ, la question des difficultés et des freins identifiés était systématiquement posée, sur la demande de la DDCSPP. Voici le témoignage d'un nouvel animateur-informateur à ce sujet :

« Alors moi j'en ai une, qui est très claire, c'est l'administratif. Je me suis retrouvé avec pleins de papiers à faire, pleins de montants, de travail... je fais l'administratif quoi. Je n'étais pas du tout dans une collectivité avant, et puis pour moi c'était un grand choc professionnel de passer du temps, vraiment à...

Cadrer, faire des papiers... ?

Exactement, le temps de travail que je peux dédier à faire d'autres choses au lieu de faire de l'administratif... moi c'était toutes les hiérarchiques qui faut passer pour valider je sais pas, un hébergement à Lorient voilà. Pour moi c'était des contraintes. »

Cet aspect des missions des animateurs-informateurs est régulièrement décrié. En effet, les tâches sont multiples : accueil du public, présentation de l'information-documentation de la structure, interventions dans l'espace public ou établissements scolaires, création et animation d'événements... Beaucoup m'ont confié se sentir dépassés lorsqu'ils sont seuls sur un territoire assez vaste, même pour ceux dépendants d'une collectivité et qui, à priori, dispose de moyens financiers et matériels, puisque le soutien humain fait parfois défaut. Dans beaucoup de métiers de l'action sociale et de l'éducation populaire, les professionnels s'investissent personnellement, quitte à ne pas compter leurs heures ou sacrifier leur temps libre. Les frontières entre travail et non-travail sont devenues floues

pour pouvoir promouvoir le meilleur accompagnement possible (ASTIER, 2015). Une flexibilité hors norme est demandée, puisque les professionnels doivent être aptes à s'adapter à n'importe quel univers. Si nous reprenons l'exemple cité précédemment d'une collègue du CRIJ qui a appris l'utilisation d'*Instagram* pour communiquer avec les jeunes du Conseil Régional des Jeunes, elle a effectivement pris son rôle à cœur : elle n'hésitait pas à répondre aux messages en dehors de ses horaires de travail, tard le soir.

« Pour certains collègues de la jeunesse, il en faut des explications... [ils disent] "On ne peut pas travailler le dimanche, on ne peut pas y aller le soir"... Soit vous changez de travail, soit vous ne travaillez pas avec la jeunesse ! Non, mais c'est incroyable !! [...] C'est sûr que si je n'accepte pas d'y aller le soir, bah il y a pas de concert... un concert de Dadju à 14h, ça n'existe pas !! » - Animateur-informateur jeunesse.

De plus, dans le cas des informateurs jeunesse et d'autres secteurs (par exemple les médiateurs de rue) on voit apparaître des « compétences biographiques », qui permettent de développer des savoir-faire et savoir-être en fonction du son vécu personnel et de son origine sociale. (ASTIER, 2015). Lors que l'animateur habite le territoire, est déjà passé par la situation du jeune, et arrive à créer un lien de confiance, l'accompagnement est d'autant plus efficace. Les quelques jeunes rencontrés durant l'année m'ont confirmé ces dires. Notamment ce jeune bénévole à la tête d'un projet culturel local, qui connaît depuis son plus jeune âge l'animateur-informateur jeunesse de sa commune :

« De manière générale, que penses-tu de ce qui est mis en place pour les jeunes, pour les accompagner ?

- Au niveau des jeunes, déjà les PIJ c'est pas mal, en tout cas [chez moi] après je ne sais pas pour les autres communes, mais je pense qu'en fait il y a beaucoup d'institutions, etc., mais pas forcément connues par les jeunes. Après le problème c'est peut-être les jeunes qui ne sont peut-être pas forcément impliqués dans leur commune. [...] Et puis [certains animateurs] ils sont pas proches, le nôtre il a bien compris, il est proche des jeunes, il a un bon échange avec eux, pas "pote", mais amical en fait. Il l'a bien compris, mais d'autres personnes ne l'ont pas compris, ils ne s'intéressent pas à eux, c'est ça le problème. » - Anonyme, 20 ans, engagé dans une association et accompagné par le SIJ local.

4. ÉCHANGES ENTRE PROFESSIONNELS, LA PROBLÉMATIQUE ÉMERGENTE DE LA MISSION DE STAGE

Pour rappel, le CRIJ a identifié certaines problématiques : des zones en Bretagne dépourvues de service IJ, la nouvelle mission principale de « centre de ressources », les statistiques autour du nouveau service de « Tchat en ligne » sur le site internet de la structure etc. À travers ma mission, bien que centrée sur les professionnels et leurs « compétences » (c'est-à-dire leurs initiatives, leurs projets menés sur leur territoire, leurs spécialités), une tout autre problématique a fait surface : quid des échanges entre eux ? Le Réseau se fortifie à partir de l'instant où une bonne cohésion existe. Qu'en est-il exactement ?

4.1 Les « bonnes pratiques » professionnelles

Ce qui amène à une réflexion autour des « bonnes pratiques » des professionnels, et de la culture commune créée par le Réseau.

4.1.1 Approche théorique sur la pratique professionnelle.

Dans les différents argumentaires Information Jeunesse (les textes qui ont pour but de cadrer les missions, décrire les principes et légitimer l'IJ), il est inscrit qu'il « *n'existe pas de profil-type d'Informateur Jeunesse, mais des aptitudes à la communication, une capacité d'écoute, des savoir-faire et savoir-être dans la relation à l'autre, une bonne connaissance des ressources du territoire et des jeunes en particulier, la maîtrise d'une méthodologie de projets.* » (Extrait tiré de l'Argumentaire Politique Réseau IJ Bretagne 2020). Pour être informateur, des compétences sont donc requises (diplomatie, écoute...), mais aucun profil-type n'est recherché. Cela permet une vraie diversification des personnalités des professionnels. Cela ajoute également une plus-value lors des échanges de pratiques, car l'expérience et les projets menés peuvent être différents, d'où l'importance du partage dans le Réseau. Lorsque j'ai évoqué plus récemment la légitimité dans l'Information Jeunesse, j'ai fait référence au Réseau qui était vecteur d'échanges des pratiques à travers les Rencontres Régionales/Départementales, et tous les outils mis en place. J'expliquais que ce genre d'échanges permettaient de discuter des méthodes de travail, de ce qu'il faut faire ou non selon différentes situations rencontrées, et de débattre

autour de l'attitude professionnelle et de l'accompagnement du jeune. Les acteurs IJ jaugent leurs métiers ainsi, et donc les pratiques de leurs collègues, aussi bien attentionnés que cela peut-être.

Cependant, qu'est-ce qui peut motiver ces « bonnes pratiques » ? Tout d'abord, c'est de souhaiter et de promouvoir le meilleur accompagnement possible, en tant que culture commune du Réseau IJ. Mais aussi, inconsciemment ou non, il existe une logique de responsabilité individuelle, liée intrinsèquement aux logiques économiques. D'après Michel Chauvière, « *on va vers un social plancher (minimum humanitaire) et tout le reste doit être soumis aux normes de la bonne gestion, c'est-à-dire coûter le moins cher possible tout en assurant le maximum de qualité affichée* ». Selon lui, pour contrer les salariés « trop coûteux » et peu « productifs », il faut « *réduire la voilure et changer le pilotage (la gouvernance)*. D'où l'invention des normes dites de « bonnes pratiques » et l'obsession évaluatrice » (CHAUVIERE, 2018). Dans le cas de l'IJ, cela peut se manifester par la création d'évènements, de s'improviser *community manager* sur les réseaux sociaux, et ne pas se contenter des missions dites « classiques » d'un informateur-jeunesse. Sans compter que certaines fiches de postes n'évoluent pas, tandis qu'en parallèle, les prises d'initiatives de ces professionnels sont félicitées.

Mais une autre théorie vient discuter les échanges de pratiques professionnelles. Malgré les valeurs et les principes qui cadrent l'IJ, j'ai pu entendre des agents s'exclamer « *Avec mes élus ce n'est pas possible de faire ça !* » ou bien « *Ce genre de choses n'intéressent pas les jeunes de mon territoire* ». En effet, dans la notion de « pratiques », Michel Boutanquoi précise que l'on ne tente pas les expliquer, mais seulement de préciser l'univers dans lequel elles s'inscrivent. « *Il est nécessaire de prendre en compte à la fois ce que la relation porte, suscite, génère pour chaque professionnel engagé avec autrui, mais aussi les contextes d'exercice, les ancrages, les logiques groupales* » (BOUTANQUOI, 2014). D'après ce sociologue, il faut prendre en compte la condition professionnelle, que l'on évoque depuis le début (l'institution, la hiérarchie, les besoins du territoire). Il faut également prendre en compte « l'enjeu relationnel », c'est-à-dire l'accompagnement du jeune et les représentations que l'on s'en fait. En effet, les représentations jouent dans la balance des politiques locales adoptées sur le territoire (et donc des pratiques professionnelles qui en découlent). L'enquête JUVENIL de 2012, portée par Olivier David, Éric Legrand et Patricia Loncle, portant sur les actions publiques locales en direction des

jeunes vulnérables, a démontré qu'un système local se construit via différents facteurs : le contexte territorial, les modes de gouvernances, et les systèmes de représentation. Donc, ces systèmes locaux viennent impacter la mise en pratique de l'Information Jeunesse sur un territoire, en dépit de l'identité promue par le Réseau.

Ainsi, il est difficile d'unifier l'Information Jeunesse en tant que politique de jeunesse, au sein même d'une échelle départementale. L'IJ, par son caractère d'adaptabilité aux jeunes du territoire, se forme au sein d'une localisation précise. La tête de réseau qu'incarne le CRIJ doit alors s'adapter, et prendre en compte toutes les multitudes de modèles qui puissent exister, et faire au mieux pour favoriser les échanges de professionnels.

4.1.2 Les stratégies adoptées pour favoriser les échanges professionnels

Selon l'équipe du CRIJ et ce que j'ai pu observer, plusieurs difficultés entravent la communication entre professionnels.

Tout d'abord, le fait d'être éloignés géographiquement. Régulièrement, les échanges se font entre collègues proches localement. Plus ils sont éloignés, moins les professionnels ne se contactent. Cela peut entraîner les fameux « sous-réseaux » que mon tuteur de stage, coordinateur départemental, redoute beaucoup. En effet, en étant en contact avec tous les acteurs IJ il a cette vision d'ensemble, et parfois il a été étonné de voir que des professionnels qui auraient pu s'entraider ne communiquaient pas ensemble (par exemple, un animateur montant un forum autour du babysitting aurait pu présenter un jeu de société sur le même thème créé par une autre collègue). D'où la mise en place de Rencontres Régionales/Départementales. Mais une nouvelle fois, les professionnels ne peuvent pas systématiquement se rendre sur place. Un informateur en poste depuis plusieurs années m'a avoué que les acteurs étaient de moins en moins nombreux à venir aux Rencontres, et espéraient que la nouvelle structuration du CRIJ allait apporter un nouveau souffle. Une autre informatrice, quant à elle, m'a présenté son agenda bouclé pour les trois semaines suivantes, en déclarant qu'elle ne pouvait pas se permettre de réserver deux jours pour ces séminaires. Sans compter la géographie : les Rencontres Régionales changent de villes d'une édition à l'autre, mais la Bretagne étant très vaste, les déplacements freinent parfois l'enthousiasme des professionnels les plus éloignés.

Malheureusement, peu de solutions ont été trouvées à l'heure actuelle pour attirer les professionnels les plus réticents.

Il est aussi question de l'alchimie entre collègues IJ. L'un d'entre eux m'a dit ceci lors d'un entretien : « *Ce qui fait qu'une relation partenariale fonctionne bien c'est avant tout une question de personnes [...] Il faut travailler en bonne intelligence.* » Beaucoup de professionnels m'ont dit travailler avec des partenaires hors du Réseau, mais concernant leurs collègues de l'Information-Jeunesse c'était plus rare. Cependant, le réseau n'est viable que si ces membres sont actifs et le font vivre.

Pour contrer cela, le CRIJ remplit son rôle d'intermédiaire entre professionnels. Les professionnels peuvent confier leurs outils et initiatives créés, que le CRIJ propose à d'autres professionnels intéressés. C'est aussi avoir une veille informationnelle sur les autres CRIJ et SIJ en dehors de la Bretagne. Ensuite, le « nouveau » CRIJ a souhaité mettre en place un nouveau site internet nommé « Espace pro » : plus accessible, un design moderne, toutes les options à portée de clics (centre de messagerie, information, actualités, agenda et calendriers du Réseau, et bien d'autres.). Lors de la Rencontre Régionale, le prototype a été présenté à l'ensemble des professionnels qui ont pu s'exprimer à ce sujet, et globalement il a été félicité. Pour les nouveaux venus du Réseau, des formations sont proposées par le CRIJ et l'idée d'un trombinoscope des acteurs IJ a été proposée. En règle générale, et selon mes observations, les nouveaux informateurs jeunesse sont bien souvent accueillis et épaulés par leurs collègues IJ. Finalement, le Réseau étant relativement modeste, il est assez aisé de connaître les membres qui le constituent. Pour ma part, j'ai rencontré la quasi-totalité des animateurs-informateurs du département, en quelques semaines, avec plus ou moins de facilité.

4.2 L'exemple de la cartographie, un outil controversé

Cette sous-partie me permet de discuter ma position de stagiaire à travers une partie de ma mission. L'un des axes indiqués sur la fiche de mission était de réaliser une cartographie des compétences des professionnels, et permet d'évoquer certaines problématiques que l'on a pu rencontrer dans cet écrit.

4.2.1 La cartographie : outil de la mission de stage

« *Qui fait quoi, et où ?* ». Voici la toute première question que posait l'enquête, en septembre dernier. L'un des objectifs indiqués sur la fiche mission de stage, il était inscrit de « *réaliser une cartographie de l'existant et des compétences spécialisées développées en matière d'accès à l'information des jeunes* ». Sur les conseils des enseignants du Master, il était important de cadrer le périmètre d'action pour la mission.

Après avoir exprimé mes craintes de ne pas pouvoir couvrir un territoire si large qu'est l'Ille-et-Vilaine, nous avons convenu avec mon tuteur de stage de nous focaliser sur trois territoires, pour rappel qui étaient Vitré Communauté, le Pays des Vallons de Haute Bretagne, et le nord du département dépourvu de SIJ. Cependant, j'ai tenu à explorer le reste du département et discuter d'une cartographie avec les professionnels.

Tout d'abord, il a fallu se questionner sur les items de la carte : est-ce une carte focalisée sur l'IJ ? Pouvons-nous y indiquer les partenaires hors Information Jeunesse ? Que faire pour qu'elle ne soit pas qu'un simple annuaire ? Faut-il indiquer les mouvements des jeunes, entre leurs habitations, leurs loisirs, leurs établissements scolaires ? Si oui, est-ce que les simples témoignages des professionnels suffisent ? Comment avoir des données fiables ?

Pour le CRIJ, c'est un outil qui servirait à favoriser les échanges entre professionnels, et de pouvoir apercevoir d'un simple coup d'œil les différentes actions possibles et/ou en cours. Alors que la crise sanitaire a perturbé le quotidien de tous les professionnels, de nombreuses cartographies¹¹ ont été utilisées pour aider à l'accès à l'information des jeunes : *Transiscope*, initialement un portail autour des alternatives écologiques, mais qui a partagé des actions d'engagement solidaire pour la crise de Covid-19 ; tout comme le site *Riposte Creative Bretagne*, qui a partagé des initiatives de solidarité. Des échanges de données cartographiques ont pu s'opérer avec le CRIJ, qui a également partagé ces informations sur la cartographie actuelle sur le site *crij.bzh*.

Ces exemples peuvent inspirer l'équipe du Réseau IJ pour promouvoir et développer cette cartographie des initiatives de professionnels. Pour la réalisation d'une telle cartographie, deux méthodes sont possibles : le modèle de la localisation des SIJ sur le

¹¹ Cf Annexe 4 des captures écrans des cartographies des sites indiqués.

site du CRIJ, complété par les soins de l'animatrice numérique de l'équipe, ou bien une carte en libre accès avec les logiciels libres de droits comme *OpenMapStreet*. Bien que plus difficile à appréhender par les professionnels, cela limite le nombre d'intermédiaires et permet une certaine autonomie. En début de mission de stage, j'ai donc réalisé un prototype de cartographie sur ce même site, d'une part pour évaluer la faisabilité, et d'autre part pour que je puisse connaître les SIJ du département.

4.2.2 Recueil de paroles des professionnels

Cependant, plusieurs obstacles sont intervenus dans la réalisation de cette ébauche de cartographie.

Tout d'abord, les animateurs-informateurs jeunesse se rejoignent pour dire que les tâches de leur métier sont nombreuses : difficiles de leur demander d'en rajouter une autre supplémentaire. Le fait d'identifier officiellement un acteur comme compétent dans un domaine ou projet, va l'amener à être sollicité davantage par ses collègues de l'IJ, et c'est un constat qui peut en effrayer certains. De plus, d'autres méthodes sont possibles (et plus efficaces selon quelques-uns) qu'une cartographie en ligne pour connaître les initiatives des collègues.

« L'outil est intéressant s'il est alimenté, mais si on a du mal... je partage l'info quand on me la demande, mais d'avoir une régularité... j'abonde aussi d'info parce que pour qu'il y ait du contenu, pour que ce soit intéressant [Il réfléchit]. Moi je serais plus partisan de, tu vois, la rencontre qu'on a fait avec [les collègues], quand [le coordinateur du département] nous a réunis, peut-être avoir plus de régularités dans ces échanges-là qui sont où t'es dedans, tu échanges de l'info, tu prends connaissance de ce qui se passe, des réflexions, des projets qui sont en cours, des projections, pour faire naître du lien, ou du projet quoi. Parce que s'il y a ce temps d'échange là, c'est facile d'aller chercher, je sais pas, des outils, de la fiche action, car je sais que [untel] a bossé sur ça, il a un projet ski donc il a une grosse compétence sur ça, que [ce collègue] il bosse sur ça donc si j'ai besoin d'information c'est auprès de lui que je vais. » - Animateur-informateur jeunesse.

En effet, beaucoup de professionnels s'appuient sur le lien social au-delà de l'aspect pratique de l'échange. C'est pourquoi la dimension numérique est controversée encore aujourd'hui. Malgré sa praticité, Internet n'est pas un réflexe pour certains professionnels qui privilégient les réunions et appels téléphoniques. L'abondance de mail est par ailleurs beaucoup critiquée (et ceci dans diverses filières professionnelles). Sans oublier que la fracture numérique est toujours plus ou moins présente avec les disparités de connexions.

Néanmoins, le problème majeur de cette cartographie est finalement un souci juridique. Le témoignage d'une professionnelle m'a éclairé à ce sujet : si le Réseau officialise un acteur IJ comme compétent sur un domaine, cela peut poser problème en termes d'encadrement du travail pour l'employeur (majoritairement des collectivités locales et donc des élus politiques.)

«... La personne qui s'occupe de l'IJ sera aussi référente par rapport au département sur telle et telle thématique. Ça veut dire qu'elle va être sollicitée et comment on fait passer ça aux élus ? Et c'est vrai ! Parce qu'en plus, il y a l'évolution de la fiche de poste par exemple, ils disent « moi je peux pas la faire évoluer, j'ai pas le droit »... [...] même s'ils l'affirment et le disent, ça se transforme pas sur leur fiche de poste, donc tu vois si la coordination départementale IJ dit « vous avez un professionnel qu'on a repéré comme spécialiste des sujets de mobilité internationale et spécifiquement sur le corps européen solidarité » et que la personne l'a pas revendiqué... [...] Peut-être que ça doit pas venir de la coordination mais ça doit venir du professionnel, qui va dire : moi par rapport à ma structure, territoire, charge de travail, je peux vous indiquer que j'ai du temps à dédier pour accompagner des collègues qui se posent des questions sur telles thématiques. Peut-être que c'est dans ce sens-là, que ça vienne du terrain, que ça vienne des professionnels, en autonomie là-dessus. » - Animatrice-informatrice jeunesse.

Cette dernière proposition d'ailleurs été suggérée et acceptée par le coordinateur départemental, ce qui a clarifié l'utilité et l'utilisation de la cartographie. En réalité, elle suscite autant de craintes que d'enthousiasme. Effectivement, il arrive que les informateurs jeunesse se tiennent au courant de leurs activités et événements à travers les réseaux

sociaux types *Facebook*. Cependant, cette pratique est assez décriée, notamment par les nouveaux venus dans le Réseau, qui n'ont pas encore fondé de liens avec les anciens collègues.

« Je trouve que c'est... moi en tant que nouvel arrivant, je trouve que c'est dommage en étant si proche, d'avoir des informations comme les usagers les ont. Dommage qu'on n'ait pas quelque chose en interne, peut-être pas départemental, mais... après... » - Animateur informateur-jeunesse.

Dans le rapport de diagnostic, un tableau a donc été fait pour récapituler la parole des professionnels, que voici :

Pour	Contre
Facilité de partage grâce à Internet.	Le numérique est aussi synonyme de fracture (en termes de disparités d'accès à la connexion) et nécessite une formation pour les moins aguerris
Cartographie comme besoin noté par certains professionnels pour débiter ou innover.	Certaines structures n'estiment ne pas en avoir besoin (autosuffisance).
Le partage de connaissance, surtout pour les personnes travaillant seules.	Manque de temps pour être régulier dans le partage d'informations, peur de manquer de temps si trop sollicité par les collègues.
Renforcer l'esprit du réseau.	Le partage d'informations se fait aussi de vive voix, avec les professionnels les plus proches localement, car ils partagent les habitants.

Pour terminer, un dernier élément m'a interrogé : la charte graphique et numérique de l'Espace pro et de l'IJ ne sera peut-être pas compatible avec une carte libre de droits. De plus, et avec du recul, j'estime que mon statut de stagiaire n'apportait pas la légitimité pour réaliser une telle carte. Même avec l'accord et le recueil de paroles des professionnels, ma connaissance relativement modeste des enjeux et du terrain sur le long-terme ne permettait pas la création de cette cartographie. Il aurait fallu davantage de temps allouer à cette mission pour une meilleure immersion et rencontrer la totalité de l'équipe IJ. Ce qui nous amène à conclure sur le bilan de stage.

CONCLUSION

L'Information Jeunesse détient le mérite de reconnaître les freins et les leviers de son Réseau. Le rapport de diagnostic, à travers la parole des membres de ce réseau, a su mettre en évidence la réalité des structures, la réalité du terrain, la légitimité de l'IJ, la culture commune forte d'un réseau, les méthodes de travail diverses et variées ou encore ce métier qui s'adapte en permanence. D'un point de vue personnel, c'est pour ces raisons que l'IJ est un milieu qui m'a passionné. Pour citer un exemple, un atelier de la Rencontre Régionale s'intitulait « Valoriser l'utilité sociale de l'Information Jeunesse sur les territoires ». Les professionnels analysent courageusement leur pratique, tentent au mieux de comprendre les logiques de leur territoire. Les entretiens semi-directifs m'ont permis de récolter des données sensibles sur leurs conditions de travail, mais j'étais néanmoins étonnée du relativisme que tous semblent adopter. D'autant plus que j'interprétais que le statut d'étudiante permettait certainement plus de confidences étant donné l'anonymisation de l'exercice ; finalement, ces mêmes professionnels exprimaient les mêmes craintes auprès des membres du CRIJ ou lors des séminaires, sans tabous particuliers.

Ces quelques mois en tant que stagiaire m'ont permis d'expérimenter beaucoup plus de tâches professionnelles que je ne l'aurais imaginé. Diverses activités ont rythmé mon stage, parfois même en dehors des cases de ma fiche de mission : l'accueil du public et des visiteurs, des rencontres de professionnels de tout horizon, des réunions, des échanges informels et plus formels. J'ai également eu l'opportunité d'animer certains ateliers avec des jeunes lycéens du Conseil Régional des Jeunes. En effet, c'est un groupe qui a souhaité s'investir bénévolement au CRIJ pour promouvoir l'information à la mobilité internationale, avec la mise en place de réseaux sociaux sur ce thème. J'ai souhaité m'investir auprès d'eux et les soutenir à travers mes modestes connaissances en la matière et surtout pour saisir cette opportunité d'accompagner des jeunes, aussi ponctuel que cela a pu être.

Comme de nombreux camarades de promotion, j'ai cependant été déçue de la tournure de cette fin d'année en alternance, due à la crise sanitaire qui a bouleversé nos quotidiens. Le CRIJ et son caractère d'adaptation inébranlable m'ont donné cette chance de perpétuer mon stage sans trop de contraintes. Même si les données se sont retrouvées quelque peu

limitées sur certains axes, grâce aux rendez-vous téléphoniques et échanges de mails, le rapport de diagnostic a pu être mené à terme. Je regrette également de ne pas avoir abouti cet outil cartographique, majoritairement en tant que but personnel qu'en objectif de mission, et avec du recul, j'aurais souhaité être davantage en contact avec le public jeune. Mais ces limites sont relativement faibles compte tenu de l'enrichissement que m'a apporté cette expérience.

Je suis reconnaissante d'avoir pu m'immerger au sein d'une équipe, saisir les enjeux et prendre part entière à la vie du CRIJ. D'autant plus que cela a renforcé mon désir de travailler avec la jeunesse. La mission de stage a longtemps évolué, de manière à être la plus claire possible, et ces modifications m'ont beaucoup apporté : la thématique des conditions de travail des professionnels est un sujet qui me tient particulièrement à cœur, tout comme les problématiques d'information-communication, et tout comme les problématiques de politiques jeunesse.

Je tiens à souligner la concordance parfaite entre les enseignements dispensés par le Master et la pratique sur le terrain. De nombreuses matières ont su m'éclairer dans ma pratique : tous les cours autour des politiques locales de jeunesse et de la vie associative ; l'introduction aux outils d'exploration cartographiques et modules associés ; les enseignements d'éducation populaire ; la sociologie de la jeunesse et les travaux autour des jeunes et leur rapport aux institutions. Enfin, l'Unité d'Enseignement Spécialisé sur les politiques locales de jeunesse, sur le non-recours aux droits sur le territoire de Dol-de-Bretagne coïncidait parfaitement avec les données manquantes de mon stage, et m'a offert des contacts précieux pour le rapport de diagnostic.

Ce stage m'a permis de confirmer mon investissement dans le domaine des politiques publiques. À l'avenir, mon souhait serait de travailler au sein du Réseau Information Jeunesse. Néanmoins dans le futur proche, ma priorité est axée sur l'accompagnement des jeunes, puisqu'à mes yeux, promouvoir l'accès aux droits et à l'information est une action fondamentale.

Pour le CRIJ, le diagnostic est la première étape d'un projet à long terme : le deuxième temps sera certainement une recherche action pour agir concrètement sur la mise en réseau des SIJ, dans leur accompagnement des jeunes sur le territoire. Enfin, le projet final sera de créer des lieux autogérés lorsque les échanges entre professionnels seront optimaux, pour

aider à la confection de projets et initiatives des jeunes, à l'image d'une pépinière ou d'un lieu de *co-working*.

Par la suite, je suis convaincue que le CRIJ continuera à promulguer une cohésion régionale exceptionnelle. Cela nous amène à une réflexion davantage nationale : une réelle cohésion nationale est-elle possible ? Et par ailleurs, rappelons que selon le principe 8.4 de la Charte européenne : « Les professionnels de l'Information Jeunesse coopèrent au niveau local, régional, national, européen, international, et partagent bonnes pratiques et connaissances. ». Ainsi, il serait intéressant d'observer le Réseau Information Jeunesse en dehors des frontières.

Bibliographie

- ASTIER, I., « Les nouvelles règles du social », *Presses Universitaires de France*, 2015.
- BAUBEAU, P., « L'information à destination des jeunes, produit de contraintes, de collaborations et de concurrence. L'exemple du centre d'information et de documentation jeunesse de Paris. » *Spirale, Revue de recherches en éducation*, n°18, 1996, p.41-59.
- BERTAUX, R., HIRLET, P., « L'impact des régimes de gouvernance sur les métiers du champ social », *Informations sociales*, n°167, 2011/5, p. 104-112.
- BESSE, L., « Un ministre et les jeunes : François Missoffe, 1966-1968 », *Histoire@Politique*, n°4, 2008/1, p. 11-11.
- BOUTANQUOI, M., « Les déterminants des pratiques professionnelles dans le champ des interventions socio-éducatives : au-delà des représentations sociales. », *Les Sciences de l'éducation – pour l'Ere nouvelle*, vol.47, 2014/4, p. 13.
- CHAUVIÈRE, M., « Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation », *Pensée plurielle*, n°17, 2008/1, p.135-138.
- CHAUVIÈRE, M., « Qu'est-ce que la « chalandisation ? », *Informations sociales*, n° 152, 2009/2, p.128-134.
- DANIC, I., « L'Information Jeunesse : une socialisation citoyenne pour tous les jeunes ? », *Agora débats/jeunesse*, Presses de Sciences Po, n°81, 2019, p.27-44.
- DAVID, O., LE GRAND, E., LONCLE, P., « Systèmes locaux et action publique : l'exemple des jeunes vulnérables », *Agora Débats/Jeunesses*, n°62, 2012/3, p.81-94.
- EPSTEIN, R., « L'éphémère retour des villes. L'autonomie locale à l'épreuve des recompositions de l'État ». *Esprit Février*, 2008.
- GAUDIN, J-P., dans dans L. BOUSSAGUET, S. JACQUOT, P. RAVINET (Dir.). *Dictionnaire des politiques publiques*, *Les Presses de Sciences Po*, 2019.
- JODELET, D. & MOSCOVICI, S. « Les représentations sociales dans le champ social. », *Revue, Internationale de psychologie sociale*, n°3, 1990, pp. 28.

LE GALES, P. dans L. BOUSSAGUET, S. JACQUOT, P. RAVINET (Dir.). Dictionnaire des politiques publiques, *Les Presses de Sciences Po*, 2004.

LONCLE, P., « Évolutions des politiques locales de jeunesse », *Agora débats/jeunesses*, n°43, 2007/1, p.12-28.

TCHERNONOG, V., « Le secteur associatif et son financement », *Informations sociales*, n°172, 2012/4, p.11-18.

VERPEAUX M., RIMBAULT C., WASERMAN F., Les collectivités territoriales et la décentralisation, 11ème édition, 2018.

Littérature grise

CESE, avis *Place des jeunes dans les territoires ruraux*, rapportés par Danielle Even et Bertrand Coly, 2017.

CRIJ BRETAGNE, Rapport d'activité, 2018.

CRIJ BRETAGNE, Prestations et activités de l'Information Jeunesse dans les établissements scolaires en Ile-et-Vilaine, mai 2018.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDCSPP 35), « L'Information Jeunesse comme outil des politiques de jeunesse », *Rapport de Séminaire des professionnels Information-Jeunesse d'Ile-et-Vilaine*, 31 mai 2018.

ERYICA (European Youth Information and Counselling Agency), *Charte européenne de l'Information Jeunesse*, 29ème Assemblée Générale, Cascais, 27 Avril 2018.

INJEP, FONDS D'EXPÉRIMENTATION POUR LA JEUNESSE, CRIJ LA REUNION « Expérimentation “Améliorer l'offre d'information portée par les administrations publiques pour promouvoir l'accès des jeunes aux droits et services qui les concernent”. » Rapport d'évaluation, évaluée par l'Agence Phare, 2017.

INSEE, Dossier complet, Département Ile-et-Vilaine (35), paru le 6/04/2020. [Disponible en ligne sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-35>]

RESEAU INFORMATION JEUNESSE BRETAGNE, *Les jeunes bretons et leurs stratégies d'information, synthèse des données issues de l'enquête observatoire*, 2018.

Textes juridiques

Ministère de la Jeunesse et des Sports. Rapport d'enquête sur la jeunesse française, Analyse des études et opinions exprimées, 1966-1967.

Liste des annexes

Annexe 1 : Charte européenne de l'information jeunesse

Annexe 2 : questionnaire

Annexe 3 : articles de presse, Ouest France.

Annexe 4 : captures d'écrans des cartographies *Transiscope*, *Riposte Créative Bzh*, annuaire du CRIJ et prototype réalisée.

ANNEXE 1 : charte européenne de l'information jeunesse



Principes

1. INDEPENDANTE

- 1.1 L'information offerte est complète, donne l'aperçu des différentes options disponibles et repose sur la pluralité des sources et vérifiées.
- 1.2 L'information offerte est indépendante de toute influence religieuse, politique, idéologique ou commerciale.
- 1.3 Les sources de financement de l'Information Jeunesse ne compromettent l'application d'aucun des principes de la présente Charte.

2. ACCESSIBLE

- 2.1 Les services d'Information Jeunesse garantissent l'égalité d'accès.
- 2.2 Les services et centres d'Information Jeunesse sont faciles d'accès, attrayants et visibles pour les jeunes.
- 2.3 L'Information Jeunesse est compréhensible par les jeunes.

3. INCLUSIVE

- 3.1 Les services d'Information Jeunesse sont ouverts à tous les jeunes, sans aucune forme de discrimination.
- 3.2 Les services d'Information Jeunesse sont gratuits pour tous les jeunes.
- 3.3 Les centres et services d'Information Jeunesse s'efforcent de toucher tous les jeunes et développent les moyens efficaces et adaptés aux différents groupes et différents besoins.

4. BASEE SUR LES BESOINS

- 4.1 Les services d'Information Jeunesse sont basés sur les besoins des jeunes.
- 4.2 L'information mise à disposition couvre tous les sujets qui concernent les jeunes.
- 4.3 Chaque usager est respecté en tant qu'individu et la réponse à chaque question est individualisée, efficace et appropriée.
- 4.4 Les structures d'Information Jeunesse sont dotées de moyens humains suffisants pour garantir un accompagnement et des services individualisés.

5. RENFORCANT LES CAPACITES D'ACTION

- 5.1 Les services d'Information Jeunesse visent à renforcer les capacités d'action des jeunes et encourager leur autonomie.
- 5.2 Les services d'Information Jeunesse apportent aux jeunes les compétences nécessaires au traitement des médias et de l'information pour agir de manière responsable et en toute sécurité.
- 5.3 Les services d'Information Jeunesse encouragent la citoyenneté active et la participation.

6. PARTICIPATIVE

- 6.1 Les jeunes participent à la production, à la diffusion et à l'évaluation de l'Information Jeunesse à différents niveaux et sous différentes formes.
- 6.2 Les services d'Information Jeunesse offrent des plateformes pour les activités par les pairs.
- 6.3 Les retours des jeunes concernant les services d'information jeunesse sont encouragés et pris en compte pour l'évolution de leurs services.

7. ETHIQUE

- 7.1 Les services d'Information Jeunesse respectent la vie privée des jeunes et leur droit à la confidentialité et à l'anonymat. Les services d'Information Jeunesse constituent un environnement sûr pour les jeunes.
- 7.2 Les critères de sélection de l'information sont transparents et compréhensibles. La mention de l'auteur et l'objet de l'information sont clairs et visibles.
- 7.3 Toute l'information produite ou diffusée est exacte, complète, à jour et vérifiée.

8. PROFESSIONNELLE

- 8.1 Les services d'Information Jeunesse sont offerts de manière professionnelle par du personnel formé à cet effet.
- 8.2 Les professionnels de l'Information Jeunesse ont des compétences en éducation aux médias et à l'information.
- 8.3 Les services d'Information Jeunesse coopèrent avec les acteurs pertinents pour identifier les besoins, rechercher les synergies, partager l'expertise et rendre l'Information Jeunesse visible.
- 8.4 Les professionnels de l'Information Jeunesse coopèrent au niveau local, régional, national, européen, international, et partagent bonnes pratiques et connaissances.
- 8.5 Les professionnels de l'Information Jeunesse veillent à ce que les jeunes aient les connaissances et compétences nécessaires pour utiliser les services numériques qui leurs sont destinés.

9. PROACTIVE

- 9.1 Les services d'Information Jeunesse sont innovants dans leurs choix de stratégies, de méthodes et d'outils pour atteindre les jeunes.
- 9.2 Les professionnels de l'Information Jeunesse ont connaissance des nouveaux développements, des lois en vigueur et se tiennent informés des tendances de la jeunesse.
- 9.3 Les professionnels de l'Information Jeunesse sont des acteurs proactifs dans le domaine des médias et de l'information afin de garantir la visibilité d'une information jeunesse de qualité.

ANNEXE 2 : Extraits du questionnaire.



Bonjour !

Ce questionnaire est réalisé dans le cadre d'un diagnostic de l'offre des services d'information des jeunes en Ille-et-Vilaine.

Pour observer l'offre de l'information jeunesse dans le département, l'idée de ce diagnostic est de réaliser une cartographie des professionnels de jeunesse, des compétences développées dans leurs structures, et de comprendre les mouvements des jeunes du territoire ; c'est pourquoi votre aide serait chaleureusement appréciée !

Ce questionnaire dure quelques minutes, et ressemble davantage à un recueil de témoignages qu'à un sondage quantitatif. Répondez le plus naturellement possible, cela nous permettra de faire un tour d'horizon, quitte à approfondir les données par la suite directement avec vous.

Merci !

Carole, stagiaire chargée d'étude, EHESP
Olivier, coordinateur IJ 35, CRIJ Bretagne

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

1. Nom

2. Votre métier ?

3. Votre structure ? Nom et environnement institutionnel (association, collectivité...)

4. Dans votre activité, quels sont les avantages et les inconvénients de ce type de structure ?

5. Êtes-vous à temps partiel / temps complet ? Quelle part accordez-vous pour l'information des jeunes ?
En pourcentage par exemple.

3

VIE PROFESSIONNELLE

11. Quelles sont vos missions principales ?

Avez-vous des objectifs fixés, ou une feuille de route ? (par votre collectivité, élus, vous-même...)

12. Quelles sont vos compétences professionnelles liées à l'information des jeunes ?

Synthèse courte sur ce que vous estimez le plus important (animation, écoute et conseil, mise en place d'outils...)

13. Vos niveaux de maîtrise sur certains outils, animations, thématiques ?

Inscrivez des exemples à gauche, et indiquez votre niveau estimé (1 = faible, 5 = fort)
Exemple : Mobilité internationale = 3

	1	2	3	4	5
<hr/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<hr/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<hr/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<hr/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<hr/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6

PARTENAIRES & RÉSEAU IJ

26. Travaillez-vous avec des collègues du réseau IJ ?

- Régulièrement
 Parfois
 Jamais
 Autre : _____

27. Quels sont vos contacts avec les collègues du département ?

Oui ou non, et pour quelles raisons ? Si oui, à quelle fréquence, et avec quels moyens de communication ? (rencontres, réunion, téléphone, mail...)

28. Travaillez-vous avec des partenaires hors-IJ ?

Si oui, avez-vous quelques exemples des partenaires les plus importants, les plus fréquents et/ou récurrents ?

13

ANNEXE 3 :

Article de presse Ouest France, Septembre 1977

Le Centre Information Jeunesse Bretagne

Un outil au service de tous les jeunes

Le Centre Information Jeunesse Bretagne est ouvert, depuis le 1^{er} août, à la Maison du Champ-de-Mars, à Rennes.

En fait, son personnel, recruté en octobre dernier, était sur place depuis novembre. Mais il a fallu attendre que les locaux permettent l'accueil des gens et surtout ce délai a été mis à profit pour rassembler la documentation et la rendre accessible au public.

Ce centre a pour tâche de renseigner tous les jeunes (en principe, de 15 à 30 ans, mais ce n'est pas limitatif) sur tous les problèmes concrets qu'ils ont à résoudre quotidiennement.

L'éventail est large puisqu'il va des questions portant sur l'enseignement à celles concernant les voyages à l'étranger en passant par l'emploi, les loisirs, etc.

Une « première information »

Mais, souligne la responsable du centre, Catherine Argenti, il s'agit d'une « première information », c'est-à-dire que les jeunes trouvent des adresses, des renseignements pratiques, mais en aucun cas des articles de fond.

Pourquoi ce centre, alors qu'il existe déjà d'autres organismes d'information : O.N.I.S.E.P., A.N.P.E., etc.

« Ils nous envoient tout ce qui peut intéresser notre public, à qui nous transmettrons tout ce qu'ils nous fournissent ».

L'intérêt du Centre Information Jeunesse Bretagne est donc de rassembler en un seul lieu des renseignements que, jusqu'à présent, on était obligé de recueillir auprès de sources multiples.

« Nous leur donnons la clé et si cela ne suffit pas, nous les mettons en relation suivant les cas, avec les assistantes sociales, les conseillers d'information, etc. »

Le centre évite ainsi aux intéressés de perdre du temps en courant de bureau en bureau.

Sa documentation est classée en huit secteurs en fonction des interrogations la plus souvent posées.

Enseignement pour lequel il a des relations privilégiées avec l'O.N.I.S.E.P. et les centres d'information et d'orientation professionnelle, emploi, débouchés, formation continue, loisirs et sports, étranger et vie sociale.

Vie sociale : c'est-à-dire comment se débrouiller dans la vie quotidienne. Nous allons développer ce secteur car il fait l'objet de nombreuses demandes ».

Un autre secteur est appelé à prendre de l'extension : celui de la culture bretonne.

Des correspondants

Le centre a une vocation régionale. Mais comment y répondre alors qu'il est implanté à Rennes.

« Nous prenons grand soin du courrier et nous répondons le soir même. Quand on nous pose un problème particulier, nous essayons de faire la démarche qu'effectuerait un visiteur ».

De plus, en juin dernier, le centre a pris contact dans quinze villes

de Bretagne avec tous ceux qui travaillent au contact des jeunes. La mise en place de correspondants a commencé. Ceux-ci peuvent être des centres sociaux, des syndicats d'initiative, des bibliothèques municipales, etc. qui reçoivent tout ce que le centre a édité. Celui-ci entend également faire un effort particulier en direction des jeunes ruraux et des jeunes travailleurs.

Les services dépannages

Le C.I.J.B. offre aussi des services dépannages : hébergement, petites annonces (du logement aux échanges divers) et espère, à l'avenir, pouvoir offrir des « jobs temporaires ». Enfin, il détient sur microfilms, l'essentiel de la documentation de Paris. Enfin, un box est réservé aux associations qui peuvent y tenir des permanences.

Quant au contenu... « nous ne pesons jamais sur le choix de nos visiteurs. Notre seule défense est de tout mettre ce que nous avons à leur disposition ».

Reste qu'en ce qui concerne les voyages à l'étranger ou les séjours linguistiques, le centre peut être amené à donner quelques conseils.

Outre la déléguée régionale, le personnel est composé de quatre documentalistes-informaticiennes et d'une secrétaire comptable. « Nous avons été recrutées parce que nous connaissons bien la Bretagne ».

Les documentalistes rassemblent brochures et fiches qui leur viennent des divers services et dépositaires régionaux.

Vous intéressez-vous à l'épinière ? Vous apprendrez qu'une association pour le renouveau de cet arbre existe à Plouha. Préférez-vous le jeu des échecs ? Une association existe à Plouguével-Deoules.

Souhaitez-vous vous rendre en Pologne ? Vous trouverez tout un



ressier sur les moyens de vous y rendre, sur le coût de la vie, etc.

Le C.I.J.B., placé sous le haut patronage du secrétariat de la Jeunesse et des Sports est une asso-

ciation (loi 1901), qui bénéficie de subventions du secrétariat et des collectivités locales ou de certains services (pour l'instant, la ville de Rennes et la Caisse d'Allocations Familiales).

Centre Information Jeunesse Bretagne, Maison du Champ-de-Mars, C. cours des Alliés, 35100 Rennes, t. (09) 79 28 55. Ouverture tous les jours, de 9 h à 19 h ; samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Centre Information Jeunesse Bretagne : 150 antennes créées en 2 ans... mais les conseillers généraux ne connaissent pas

RENNES — En deux ans, le Centre Information Jeunesse Bretagne, implanté à Rennes dans la Maison du Champ-de-Mars, a fait du chemin. Il dispose, aujourd'hui, de 150 antennes sur toute la région, maisons de jeunes, mairies, écoles. Le seul centre de Rennes a déjà répondu à 50 000 demandes. Celles-ci concernaient, en premier lieu, les métiers, puis le secteur social (consommation, logement, contraception, service national, bénévolat), les voyages, les loisirs.

Le besoin d'informations spécifiques ressenti par les jeunes s'était manifesté à l'occasion d'une enquête réalisée par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Douze centres régionaux ont été créés depuis. Ils se sont regroupés dans un comité consultatif national dont la première opération commune débutera prochainement. Elle consistera dans un recensement des possibilités offertes aux jeunes d'aller à la neige.

Le délégué régional Pierre Victoria et trois informatrices-documentalistes, ont constitué 700 dossiers à partir de coupures de journaux, de revues, de brochures, d'éléments fournis par le centre de Paris.

Des fiches synthétiques sont diffusées régulièrement à l'intention des antennes dont les responsables suivent des stages de formation. L'objectif est d'avoir

une antenne dans chaque canton.

Le centre de Rennes se veut ouvert aux associations qui peuvent tenir des permanences dans ses locaux. A partir de lundi, une nouvelle venue intéressera les jeunes sans moyen de locomotion. « **Allostop Provoya** », organisme spécialisé dans le « stop », participatif, se propose de mettre en relation les jeunes ayant besoin de se déplacer et les automobilistes disposant de places. Un numéro de téléphone pour plus amples renseignements : le (99) 30.98.87. Son champ d'action s'étendra à toute la Bretagne.

Commentaire de Pierre Victoria sur ces deux premières années d'activité : « **Cela marche très bien. Le problème, c'est que les élus n'ont pas compris le travail que nous faisons.** » Seul parmi les conseils généraux de Bretagne celui du Finistère avait accepté de

subventionner le centre. Et encore s'est-il récusé quand il a constaté l'attitude de ses homologues.

Le CIJB espère que les élus départementaux se raviseront. Plusieurs d'entre eux ont participé à des réunions qu'il a animées. Un financement supplémentaire permettrait de recruter une autre personne et d'intensifier l'action régionale.

La vocation du centre lui permettrait de prétendre à une subvention du conseil régional. Mais celui-ci ouvre son porte-feuille pour l'Équipement, pas pour le fonctionnement.

François RICHARD.

C'EST « UNE RENCONTRE AVEC LA PRESQU'ILE GUERANDAISE » que le centre culturel breton « Ti Kendalc'h » propose, ce week-end, à St-Vincent-sur-

on
pe
fe
la
trc
leu
ro:
se
.. f
s à
d'U
pa
en

We
Var
d'a

VAN
naire
et la
d'indu:
sent i
grande
que n
naire
journé
En l
deux c
leur a
pâtisse
réponc
cuisinier
siers. \
CUI
blanc,
2. Phil

ANNEXE 4 : captures d'écrans des cartographies *Transiscope*, *Riposte Créative Bzh*, annuaire du CRIJ et prototype réalisée.



Figure 2 <https://ripostecreativebretagne.xyz/?PagePrincipale>

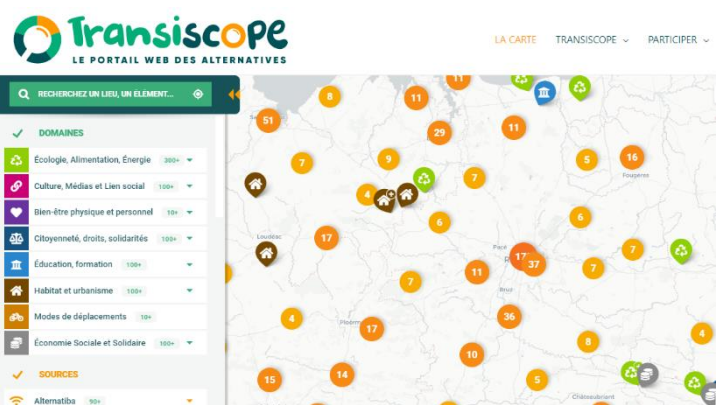


Figure 1 <https://transiscope.org/carte-des-alternatives/#/carte/@46.33,2.50,5z?cat=all>

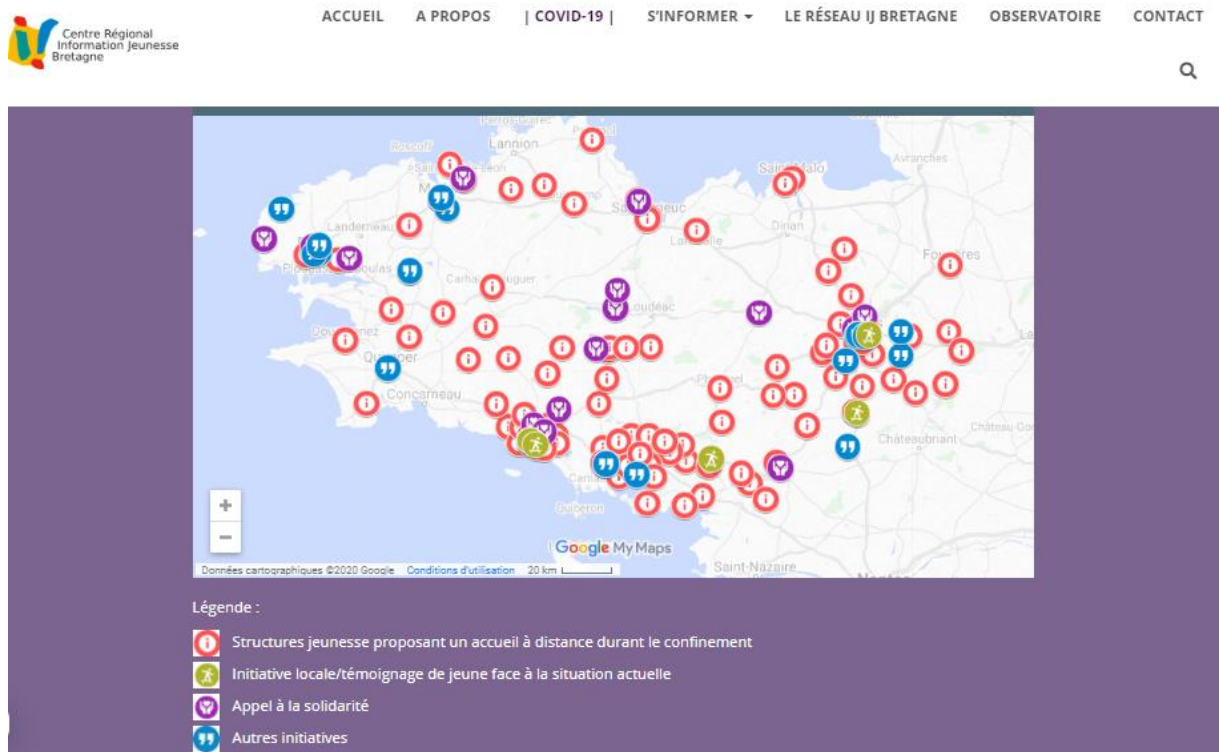
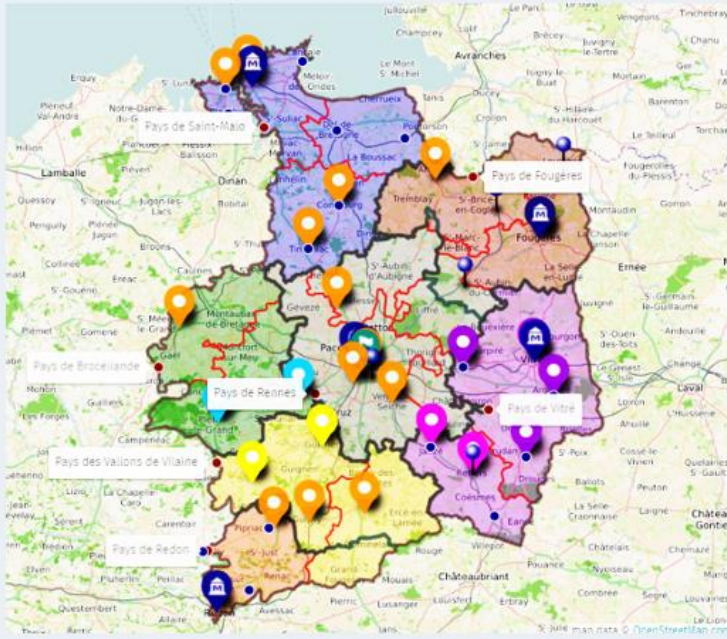


Figure 3 <https://crij.bzh/covid-19/>



Prototype de cartographie
réalisée via le logiciel libre
Umap.

Pour y accéder :



<http://u.osmfr.org/m/382257/>

DURIN	Carole	29/06/2020
Master 2 mention santé publique Parcours : « Enfance, jeunesse : politiques et accompagnements »		
L'Information Jeunesse 35 et les enjeux du « réseau » : entre dynamique territoriale, institutions et échanges professionnels.		
Promotion 2019-2020		
<p>Résumé :</p> <p>Figure du paysage des institutions de jeunesse, l'Information Jeunesse est un réseau labellisé d'Etat visant à promouvoir l'accès aux droits et à l'information des jeunes d'une dizaine à une trentaine d'années.</p> <p>Le Centre Régional d'Information Jeunesse Bretagne, dans sa nouvelle réorganisation, souhaite relever les freins et les leviers de son réseau. Ici, c'est particulièrement cette notion de réseau qui est questionné : alors que le CRIJ souhaite promouvoir une cohésion régionale, comment les stratégies de mise en réseau des professionnels viennent impacter l'Information Jeunesse en Ile-et-Vilaine ?</p> <p>Grâce à une immersion de quelques mois au sein du Centre Régional d'Information Jeunesse de Bretagne, cet écrit tente d'analyser d'une part cette séquence de professionnalisation en tant que chargée d'étude stagiaire, et d'autre part cette institution qui se remet perpétuellement en question.</p>		
<p>Mots-clés :</p> <p>Jeunesse, Information, Réseau, Dynamique, Professionnels, Echanges</p>		
<p><i>L'Ecole des Hautes Études en Santé Publique, l'Université Rennes 1 et l'Université Rennes 2 n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i></p>		

